ثلاثة الأصول

Les 3 fondements

Sheikh Muhammad Ibn AbdelWahhab



ALMADRASSA

As Salamu aleykoum wa rahmatouLLAh wa baarakatouh

السلام عليكم ورحمة الله وبركاته

OBTENEZ UN MAXIMUM DE HASSANATES VOUS AUSSI

EN PARTAGEANT LA PAGE DE TÉLÉCHARGEMENT AVEC VOS AMIS INSHA ALLAH
ILS POURRONT AINSI PEUT-ÊTRE CORRIGER LEUR CROYANCE
ET PROFITER DE NOS EBOOKS GRATUIT AVEC LA PERMISSION D’ALLAH.

BAARAKA ALLAHU FIKOUM

Vous pouvez partager le lien de la page de téléchargement :

https://almadrassa.fr/aqida/

Almadrassa.fr
contact@almadrassa.fr



Introduction

1. Biographie du Cheikh :

هُوَ شَيْخُ الإِسْلَامِ المُجَدِّد مُحَمَّد ابْنُ عَبْدِ الوهاب ابن سُلَيْمَان التَّمِيمِيّ وَكُنْيَتُهُ أَبُو الحُسَيْن

C’est le Cheikh, le savant, l’érudit, Mohammed fils de Abd Al-Wahhab, fils de Souleyman Attamimi, ce qui signifie qu'il vient de la tribu BaniTamim, et sa Kunya est Abou Al Housayn, père de Housayn.

Cheikh Al Islam Mohammed Ibn Abd Al-Wahhab naquit dans la ville de العُيَيْنَة, en l'an 1115 de l'Hégire et décéda dans la ville de الدِرْعِيَّة ou الدَّرْعِيَّة durant l'année 1206 de l'Hégire.

Il apprit le Coran avant l’âge de 10 ans et on peut s’apercevoir que le Cheikh eut une longue vie car il décéda vers l'âge de 91 ans. Cela fait donc plus que 80 années dans l'étude et la propagation de la science, ce qui montre que sa vie fut complètement dévouée à la science de cette religion qui est l'Islam.

2. Quelques paroles de grands savants au sujet de ce livre :

« Ce livre est très important dans la croyance. »
Cheikh Ibn Baz.

« Ce livre constitue un fondement immense dans l'étude de la science islamique et en particulier dans العَقِيدَة - la 'Aqidah, c'est-à-dire la croyance .»
Cheikh Salah Al Fawzan.

« Bien que ce soit un livre concis, il est d'un très grand profit pour celui qui demande la guidée. »
Le petit-fils du Cheikh Abderrahman Ibn Hassan.

Cheikh Mohammed Ibn Ibrahim, le Cheikh du Cheikh Ibn Bâz, recommandait fortement l'étude de ce livre. C'est pour cela qu'il dit qu'on lisait sur lui ce livre tous les jours et qu'il l'expliquait tous les jours. Cheikh Ibn Bâz a énormément expliqué ce livre durant sa vie en raison de sa grande importance.

3. La vision globale de ce livre

- La première partie est nommée « Les quatre sujets », avec l'explication de Surate Al 'Asr.
- La deuxième partie est nommée « Les trois sujets » avec les différentes sortes de التَّوْحِيد.
- La troisième partie concerne الْحَنِيفِيَّة et montre l'importance de التَّوْحِيد, sa définition ainsi que la définition de الشِّرْك.



- La quatrième partie concerne « Les trois fondements » qui sont : Qui est ton Seigneur ? Quelle est ta religion ? et : Quel est ton Prophète ?
- La cinquième partie est une conclusion, comprenant des sujets que le Cheikh a abordés à la fin du livre et qui sont très importants. Cette conclusion commence à partir du moment où l'auteur du livre dit : وَالنَّاسُ إِذَا مَاتُوا يُبْعَثُون, ce qui signifie : les gens, au moment où ils meurent, seront ressuscités.



بِسْمِ اللهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيم
اعْلَمْ رَحِمَكَ اللهُ أَنَّهُ يَجِبُ عَلَيْنَا تَعَلُّمُ أَرْبَع مَسَائِلَ

Bismi Llah Ar-Rahman Ar-Rahim
Sache, qu'Allah soit miséricordieux envers toi, qu'il nous est obligatoire d'apprendre quatre points importants

بِسْمِ اللهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيم - Bismi Llah Ar-Rahman Ar-Rahim

Dans cet ouvrage, l'auteur a commencé par la Basmalah :

- **En prenant exemple sur le livre d'Allah**سبحانه وتعال
  Le Coran et toutes les sourates commencent par بِسْمِ اللهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيم , sauf la Sourate At-Tawbah (appelée aussi Sourate Al-Barâ’a سورة البرائة)

- **En prenant exemple sur la Sunna du Prophète Mohammed ﷺ dans ses messages**
  Exemple du hadith de la lettre à Héraclius, Empereur de Rome :

  « بسم الله الرحمن الرحيم. من محمدعبدالله ورسوله إلى هرقل عظيم الروم »

- **C'est une habitude chez les gens de science de commencer leurs livres par al-basmalah**
  Il est rapporté par l’Imam Ibn Hajar Al Asqalani رحمه الله dans son livre فتح الباري (explication de Sahih Al Boukhari) que parmi les actes ancrés chez les imams et les écrivains, il y a le fait de commencer leurs livres par بسم الله الرحمن الرحيم.

اعْلَمْ- Sache

Les savants disent, et en particulier Cheikh Salih Al-Fawzan حفظه الله, que ce mot montre l’importance du sujet. En effet, lorsqu'une personne dit à une autre « اعْلَمْ - Sache », cela signifie que le sujet qui va être rapporté est très important.

Ainsi, sois particulièrement attentif aux propos qui vont être cités car ce sont des enseignements très importants.

رَحِمَكَ اللهُ - Qu'Allah soit miséricordieux envers toi

Il s'agit d'une invocation du Cheikh pour l'élève, pour celui qui lit le livre et pour toute personne qui profite de ces enseignements.
Cela montre la Miséricorde qu'il y a chez les gens de science et le lien entre la science et la Miséricorde.
La Miséricorde ne s'atteint qu'à travers la science et cette science est elle-même bâtie sur la Miséricorde.

D'ailleurs, les gens de science apprenaient en premier le hadith :

« الرَّاحِمُونَ الرَّحْمَنُ ارْحَمُوا مَنْ فِي الْأَرْضِ يَرْحَمْكُمْ مَنْ فِي السَّمَاءِ »

« *Ceux qui font miséricorde, Allah le Miséricordieux leur fait miséricorde. Faites miséricorde à ceux qui sont sur la terre, et Celui qui est dans le ciel vous fera miséricorde*. »

La science est bâtie sur la miséricorde, son résultat dans ce bas monde est la miséricorde et son but suprême dans l'au-delà est la miséricorde.

Les gens de science, les gens de la Sunna, sont les gens qui ont le plus de miséricorde pour les autres.

À ce propos, Sheikh Al-Islam Ibn Taymiyya رحمه الله a dit :

« أَهْلُ السُّنَّة يَرْحَمُون الخَلْق وَيَّتِبعُون الحَق »

« Les gens de la Sunna font miséricorde aux gens et ils suivent la vérité. »

Et Cheikh Al Utheymin رحمه الله a dit que « رَحِمَكَ اللهُ » - « qu'Allah soit miséricordieux envers toi », signifie :

« Qu'Allah سبحانه وتعالى *te pardonne tes péchés passés, qu'Il t'accorde la réussite et qu'Il te préserve dans toutes tes affaires futures. »*



<u>أَنَّهُ يَجِبُ عَلَيْنَا تَعَلُّمُ أَرْبَع مَسَائِلَ - Il nous est obligatoire d'apprendre quatre points importants :</u>

L'obligation se divise en deux :

- L'obligation individuelle واجب عيني
  Il s'agit d'une obligation pour chaque individu qui lui est chargée ou imposée de faire au moment où il atteint la puberté et remplit les conditions qui donnent à la personne l'obligation d'accomplir les actes (Exemple : la prière, la zakat, le hajj).

- L’obligation collective واجب كفائي
  Quand une partie des gens font cet acte obligatoire, il ne devient plus obligatoire pour l'autre partie (Exemple : la prière sur le mort).

Quand le Sheikh dit qu'il nous est obligatoire d'apprendre quatre points importants, il s'agit d'une obligation individuelle et non d'une obligation collective.



المسألة الأُولَى: الْعِلْمُ: وَهُوَ مَعْرِفَةُ اللهِ، وَمَعْرِفَةُ نَبِيِّهِ ـ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ ـ، وَمَعْرِفَةُ دِينِ الإِسْلامِ بالأَدِلَّةِ

La première est la science,
qui est la connaissance d'Allah, la connaissance de Son Prophète ﷺ et la connaissance de la religion de l'Islam avec les preuves.

La définition de la science الْعِلْمُ c'est :

- La connaissance d'Allah ;
- de Son Prophète ﷺ;
- et de Sa religion, l'Islam, avec preuves.

L'apprentissage de la science est une obligation.

L'obligation se divise en deux :

- Une obligation qui est individuelle pour chacun ;
- Une obligation collective.

L'obligation individuelle :

L'Imam Ahmad رحمه الله dit :

« Il est une obligation pour chacun de demander la science sur laquelle se basent ses adorations. »

Quand on lui demanda ce que cette obligation signifie, il répondit :

« Ce qui ne lui est pas permis d'ignorer : comme sa prière, son jeûne et tout ce qui est semblable. »

→ Ce qui est obligatoire pour chaque individu ce sont les adorations qu'il pratique comme la prière, les ablutions, la récitation de la sourate Al-Fatiha dans la prière, etc.

L'obligation collective :

Tout ce qui concerne les détails de l'apprentissage de la science est une obligation collective. Cela signifie que si des personnes pratiquent cette obligation, qui est d'apprendre leur religion plus profondément afin de pouvoir enseigner aux gens, l'obligation tombe pour le reste.



Les points que nous devons connaître sont au nombre de 3 :

- La connaissance d'Allâh ;
- La connaissance du Prophète ﷺ ;
- La connaissance de la religion.

المسألة الثَّانِيَةُ: الْعَمَلُ بِهِ

La deuxième est sa mise en pratique

Notre religion est bâtie sur la science et sur la pratique. Il est obligatoire à la personne d'apprendre sa religion et de la pratiquer.

L'Imam Al Hassan Al-Basri a dit :

La science est de deux sortes	الْعِلْمُ عِلْمَانِ
Une science qui se trouve sur la langue et une science qui se trouve dans le cœur	عِلْمٌ بِاللِّسَانِ وَعِلْمٌ بِالْقَلْبِ
La science qui se trouve dans le cœur c'est une séance profitable, à quel moment est-elle profitable ? Au moment où il la pratique	فَعِلْمُ الْقَلْبِ هُوَ الْعِلْمُ النَّافِعُ
La science qui se trouve sur la langue	وَعِلْمُ اللِّسَانِ
C'est la preuve d'Allah سبحانه وتعالى *qu'Il a sur le fils d'Adam*	هُوَ حُجَّةُ اللهِ عَلَى ابْنِ آدَمَ

Le Prophète ﷺ a dit :

الْقُرْآنُ حُجَّةٌ لَكَ أَوْ عَلَيْكَ

« Le Coran est une preuve pour toi ou contre toi. »

Elle est une preuve pour toi à partir du moment où il y a la mise en pratique des enseignements qui sont présents dans le Coran.
Elle est une preuve contre toi à partir du moment où il y a un contentement de l'apprentissage sans la pratique.



المسألة الثَّالِثَةُ: الدَّعْوَةُ إِلَيْهِ

La troisième est d'y inviter les gens

Une fois que le musulman a acquis la science, qu'il l'a mise en pratique, il doit la prêcher à autrui, c'est ça notre religion !

Le Prophète ﷺ a dit :

« Qu'Allah سبحانه وتعالى ***guide une personne par ta cause est meilleur pour toi que la chamelle rousse. »***

La chamelle rousse étant le plus précieux des biens que les arabes avaient dans leur temps.

Par ailleurs, Al-Imam Hassan Al-Basri رحمه الله a dit :
« Voici le bien-aimé, voici un allié d'Allah, il s'est soumis à Allah عز وجل*, il a obéi et pratiqué son obéissance, il a ensuite préché les gens à celle-ci. »*

<u>Les conditions du prêche :</u>

- Être sincère pour Allah سبحانه وتعالى;
- Prêcher avec science ;
- Connaître la situation de la personne à qui l'on prêche ;
- Connaître le moyen pour faire parvenir le message à la personne à qui l'on prêche.

المسألة الرَّابِعَةُ: الصَّبْرُ عَلَى الأَذَى فِيهِ

Et la quatrième est de patienter face à la persécution due à cet appel.

Al-Imam Ibn Al-Qayim a divisé la patience en trois :

- La patience sur l'obéissance d'Allah الصَّبْرُ علَى طَاعَةِ الله
- La patience sur le fait de ne pas commettre de péchés الصَّبْرُ علَى مَعْصِيَةِ الله
- La patience sur le décret d'Allah Subhanahu wa Ta'ala الصَّبْرُ علَى أَقْدَارِ الله

Sheikh Al-Islam Ibn Taymiya رحمه الله a dit :
« Tu n'acquerras la guidée qu'avec la science et tu n'acquerras la droiture qu'avec la patience. »



وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى:
بسم الله الرحمن الرحيم:
﴿وَالْعَصْرِ * إِنَّ الإِنسَانَ لَفِي خُسْرٍ * إِلاَّ الَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ وَتَوَاصَوْا بِالْحَقِّ وَتَوَاصَوْا بِالصَّبْرِ﴾

« Par le temps* L'homme est certes en perdition* Sauf ceux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres, s'enjoignent mutuellement la vérité et s'enjoignent mutuellement l'endurance. »
(sourate Al-‘Asr)

وَالدَّلِيلُ - Et la preuve :

Comme preuve des quatre points qui ont été cités, Sheikh appuie sa parole par la sourate Al-‘Asr.

Notre religion est bâtie sur les preuves, qu’elles soient issues du Coran ou de la Sunna du Prophète Mohammed ﷺ, la Sunna authentique السُّنَّة الصَّحِيحَة.

Les quatre points sont :
- La science ;
- La mise en pratique (de cette science) ;
- Le prêche (l’appel à cette science) ;
- La patience.

وَالْعَصْرِ - Par le temps !

Allah سبحانه وتعالى jure par n'importe laquelle de Ses créatures tandis que nous, il nous est interdit de jurer par autre qu'Allah سبحانه وتعالى.
Il est obligatoire pour toute personne de jurer uniquement par Allah سبحانه وتعالى Seul.

Le Prophète Mohammed ﷺ dit :
مَنْ حَلَفَ بِغَيْرِ الله فَقَدْ كَفَر أَوْ أَشْرَك
« Celui qui jure par autre qu'Allah, il aura certes mécru ou fait de l'association. »

Ce hadith démontre la dangerosité de jurer par autre qu'Allah سبحانه وتعالى car il s'agit-là d'un acte de mécréance, ou « shirk » (petite mécréance qui ne fait pas sortir de l’Islam).



إلاَّ الَّذِينَ آمَنُوا - Sauf ceux qui croient

Cela prouve la science car la croyance ne peut être bâtie qu'à travers la science.
Ceux qui ont cru, ceux qui ont eu la foi, ne l'ont eue qu'à travers la science car la science est le seul moyen d'avoir une foi complète, une foi correcte.

وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ- et ceux accomplissent les bonnes œuvres

C'est-à-dire : ceux qui ont mis en pratique la science qu'ils ont acquise.

وَتَوَاصَوْا بِالْحَقِّ- s'enjoignent mutuellement la vérité

C'est-à-dire : le prêche, l'obligation d'appeler les gens à cette science.

وَتَوَاصَوْا بِالصَّبْرِ- et s'enjoignent mutuellement l'endurance

C'est-à-dire : la patience, l'obligation de patienter sur les méfaits et sur les inconvénients.

Les points bénéfiques tirés de la sourate Al-'Asr :

« Par le temps »	Allah سبحانه وتعالى S'est donné le droit de jurer par toute créature et cela montre l'importance des créatures par lesquelles Il a juré. Le temps fait partie des choses les plus précieuses que le musulman a, car s'il perd son temps, il perd sa vie.
« L'homme est certes en perdition sauf ceux qui croient »	Le premier point qu'il nous est obligatoire de connaître est la science.
« et accomplissent de bonnes œuvres »	Le second point est la mise en pratique de cette science acquise.
« s'enjoignent mutuellement à la vérité »	Le troisième point est l'appel à cette science (le prêche).
« et s'enjoignent mutuellement l'endurance »	Le quatrième point est d'être endurant et patient.



قَالَ الشَّافِعِيُّ ـ رَحِمَهُ اللهُ تَعَالَى ـ: لَوْ مَا أَنْزَلَ اللهُ حُجَّةً عَلَى خَلْقِهِ إِلا هَذِهِ السُّورَةَ لَكَفَتْهُمْ.
وَقَالَ البُخَارِيُّ ـ رَحِمَهُ اللهُ تَعَالَى ـ: بَابُ: العِلْمُ قَبْلَ القَوْلِ وَالْعَمَلِ؛
وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى: ﴿**فَاعْلَمْ أَنَّهُ لاَ إِلَه إِلاَّ اللَّهُ وَاسْتَغْفِرْ لِذَنبِكَ**﴾
(محمد ـ الآية 19)
فَبَدَأَ بِالْعِلْمِ (قَبْلَ القَوْلِ وَالعَمَلِ)

Ash-Shafi‘i رحمه الله a dit : *« Si Allah n'avait révélé que cette sourate comme preuve pour les créatures, elle leur aurait suffi. »*
Et Al-Bukhari رحمه الله a dit : *« Chapitre : la science passe avant la parole et l'action. »*
Et la preuve réside dans la parole d'Allah :
« Sache donc qu'en vérité, il n'y a point de divinité (digne d'adoration) si ce n'est Allah, et implore le pardon pour ton péché. »
(sourate Muhammad, verset 19)
Allah a donc commencé par la science avant la parole et l'action.

قَالَ الشَّافِعِيُّ ـ رَحِمَهُ اللهُ تَعَالَى ـ: لَوْ مَا أَنْزَلَ اللهُ حُجَّةً عَلَى خَلْقِهِ إِلا هَذِهِ السُّورَةَ لَكَفَتْهُمْ
Ash-Shafi‘i رحمه الله a dit : *« Si Allah n'avait révélé que cette sourate comme preuve pour les créatures, elle leur aurait suffi. »*

Il est venu dans une version plus authentique que l'Imam Ash-Shafi‘i a dit :

« Si les gens avaient médité sur cette sourate, elle aurait suffi. »

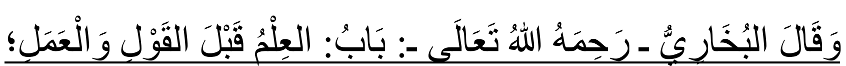
L'Imam Cheikh Ibn Bâz رحمه الله a dit :

« Son sens est que si les gens avaient médité, elle (sourate Al-‘Asr) aurait suffi dans le fait de se cramponner à la vérité, dans le fait de pratiquer ce qu'il est obligatoire de faire et dans le fait de délaisser ce qui leur est interdit. »

Tout le Coran est important et on ne peut se passer d'aucun des versets d'Allah سبحانه وتعالى. Ce que l'Imam Ash-Shafi‘i a voulu dire, c'est que cette sourate, si nous avions médité dessus, d'une méditation sincère, nous aurait grandement suffi pour pratiquer les bonnes œuvres, se cramponner à la vérité et délaisser ce que Allah سبحانه وتعالى a interdit.
Sheikh Raslan حفظه الله a dit :

« Cette sourate, sourate Al-‘Asr, c'est la voie du salaf, c'est la voie de celui qui se cramponne, qui suit le minhaj, la voie des pieux prédécesseurs. »




وَقَالَ البُخَارِيُّ ـ رَحِمَهُ اللهُ تَعَالَى ـ: بَابُ: العِلْمُ قَبْلَ القَوْلِ وَالْعَمَلِ؛

Et Al-Bukhari رحمه الله a dit : ***« Chapitre : la science passe avant la parole et l'action. »***

Le livre de l'Imam Al-Bukhari est considéré comme le livre le plus authentique après le Coran et toute personne qui critique « Sahih Al-Bukhari » fait partie des ennemis de l'Islam ou des plus ignorants des gens.

وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى: **فَاعْلَمْ أَنَّهُ لاَ إِلَه إلاَّ اللَّهُ وَاسْتَغْفِرْ لِذَنبِكَ**
(محمد ـ الأية 19)
Et la preuve réside dans la parole d'Allah :
« Sache donc qu'en vérité, il n'y a point de divinité (digne d'adoration) si ce n'est Allah, et implore le pardon pour ton péché. »
(sourate Muhammad, verset 19)

Il y a dans ce verset la preuve que la connaissance passe avant la parole et les actes.

فَبَدَأَ بِالْعِلْمِ (قَبْلَ القَوْلِ وَالعَمَلِ) - **Allah a donc commencé par la science avant la parole et l'action.**

Et l'Imam Al-Bukhari a commencé par citer la science avant les paroles et les actes.



اعْلَمْ رَحِمَكَ اللهُ أَنَّهُ يَجِبُ
عَلَى كُلِّ مُسْلِمٍ وَمُسْلِمَةٍ،
تَعَلُّمُ الثَّلاثِ هَذِهِ مَسَائِل والْعَمَلُ بِهِنَّ
Sache, qu'Allah soit miséricordieux envers toi, qu'il est obligatoire
à tout musulman et musulmane d'apprendre
ces trois points qui suivent et de les mettre en application.

Trois points très importants vont être cités, ils sont une obligation individuelle que nous devons connaître et mettre en pratique.

لأُولَى: أَنَّ اللهَ خَلَقَنَا، وَرَزَقَنَا، وَلَمْ يَتْرُكْنَا هَمَلا،
بَلْ أَرْسَلَ إِلَيْنَا رَسُولاً، فَمَنْ أَطَاعَهُ دَخَلَ الجَنَّةَ، وَمَنْ عَصَاهُ دَخَلَ النَّارَ،
وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿إِنَّا أَرْسَلْنَا إِلَيْكُمْ رَسُولاً شَاهِداً عَلَيْكُمْ كَمَا أَرْسَلْنَا إِلَى فِرْعَوْنَ رَسُولاً * فَعَصَى فِرْعَوْنُ الرَّسُولَ فَأَخَذْنَاهُ أَخْذاً وَبِيلا﴾

Le premier : Allah nous a créés, nous a donné notre subsistance et ne nous a pas laissés sans commandement ni interdiction. Bien au contraire, Il nous a envoyé un Messager, quiconque lui obéit rentrera au Paradis et quiconque lui désobéit rentrera en Enfer.
La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :
« Nous vous avons envoyé un Messager pour être témoin contre vous, de même que Nous avions envoyé un Messager à Pharaon. Pharaon désobéit alors au Messager. Nous le saisîmes donc rudement. »
(sourate Al-Muzzammil, versets 15-16)

<u>أَنَّ اللهَ خَلَقَنَا – Allah nous a créés</u>

Allah dit : « اللهُ خَالِقُ كُلِّ شَيْءٍ »
« Allah est le créateur de toute chose. »
(sourate Al-An'am, verset 102)



وَرَزَقَنَا - nous a donné notre subsistance

« إِنَّ ٱللَّهَ هُوَ ٱلرَّزَّاقُ ذُو ٱلْقُوَّةِ ٱلْمَتِينُ »

« Certes Allah c'est celui qui donne la subsistance, qui est détenteur de la force et de la puissance. » (sourate Adh-Dhariyat, verset 58)

وَلَمْ يَتْرُكْنَا هَمَلا - ne nous a pas laissés sans commandement ni interdiction

« أَفَحَسِبْتُمْ أَنَّمَا خَلَقْنَٰكُمْ عَبَثًا وَأَنَّكُمْ إِلَيْنَا لَا تُرْجَعُونَ »

« Pensez-vous que Nous vous avions créés sans but et que vous ne seriez pas ramenés vers Nous ? »
(sourate Al-Mou'minoun, verset 115)

بَلْ أَرْسَلَ إِلَيْنَا رَسُولاً - bien au contraire, Il nous a envoyé un Messager

« وَمَآ أَرْسَلْنَٰكَ إِلَّا رَحْمَةً لِّلْعَٰلَمِينَ »

« Nous ne t'avons envoyé que comme une miséricorde pour les mondes. »
(sourate Al-Anbiyah, verset 107)

فَمَنْ أَطَاعَهُ دَخَلَ الجَنَّةَ، وَمَنْ عَصَاهُ دَخَلَ النَّارَ - quiconque lui obéit rentrera au Paradis et quiconque lui désobéit rentrera en Enfer

Selon Abou Hourayra رضي الله عنه, le Prophète ﷺ a dit :

« Toute ma communauté rentrera au Paradis sauf ceux qui refusent. Les Compagnons dirent :
— Et qui refuse de rentrer au Paradis Ô Messager d'Allah ?
Le Prophète Mohammed صلى الله عليه وسلم dit :
— Celui qui m'obéit rentrera au Paradis et celui-ci qui m'aura désobéi aura certes refusé. »
(Sahih Al Bukhari)

وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى
إِنَّا أَرْسَلْنَا إِلَيْكُمْ رَسُولاً شَاهِداً عَلَيْكُمْ كَمَا أَرْسَلْنَا إِلَى فِرْعَوْنَ رَسُولاً * فَعَصَى فِرْعَوْنُ الرَّسُولَ فَأَخَذْنَاهُ أَخْذاً وَبِيل

La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :
« Nous vous avons envoyé un Messager pour être témoin contre vous, de même que Nous avions envoyé un Messager à Pharaon. Pharaon désobéit alors au Messager. Nous le saisîmes donc rudement. »



Ce verset est la preuve de suivre le Prophète Mohammed ﷺ et que ceux qui désobéissent au Prophète Mohammed ﷺ subiront le même sort que ceux qui ont désobéi à Moussa عليه السلام comme l'a fait Pharaon et ceux qui l'ont suivi.

Parmi les enseignements de ce premier point :

- Allah سبحانه وتعالى est Le Seul, L'Unique dans Sa Seigneurie.

L'unicité dans la Seigneurie est le fait d'avoir la croyance ferme qu'Il est L'Unique dans Ses actes, qu'Il est Le Seul à donner la vie, Le Seul à donner la mort, Le Seul à donner la subsistance, Le Seul à gérer, Le Seul à détenir la royauté.

- Il est obligatoire pour tout musulman de suivre le Prophète Mohammed ﷺ.

Sheikh Al-Islam Ibn Taymiyya رحمه الله dit :

« La complétude se trouve dans l'obéissance à Allah et au Prophète Mohammed intérieurement et extérieurement. »

الثَّانِيَةُ: أَنَّ اللهَ لا يَرْضَى أَنْ يُشْرَكَ مَعَهُ أَحَدٌ فِي عِبَادَتِهِ، لا مَلَكٌ مُقَرَّبٌ، وَلا نَبِيٌّ مُرْسَلٌ؛
وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿وَأَنَّ الْمَسَاجِدَ لِلَّهِ فَلاَ تَدْعُوا مَعَ اللَّهِ أَحَداً﴾
Le deuxième : c'est le fait qu'Allah n'agrée pas qu'on Lui associe qui que ce soit dans Son adoration, pas même un ange rapproché ou un Prophète envoyé.
La preuve à ce sujet réside dans la Parole d'Allah :
« Les mosquées sont consacrées à Allah : n'invoquez donc personne avec Allah. »
(sourate Al-Jinn, verset 18)

Allah سبحانه وتعالى n'accepte pas qu'on Lui donne des associés et le fait de Lui donner un associé est le plus grand des péchés qu'Il سبحانه وتعالى ne pardonne pas, pour celui qui meurt sur ceci et ne se repent pas de cette association.

« إِنَّ ٱلشِّرْكَ لَظُلْمٌ عَظِيمٌ »
« L'association (le Chirk) est certes une injustice énorme. »
(sourate Luqman, verset 13)

Allah سبحانه وتعالى n'admet pas et n'agrée pas qu'on Lui donne un associé dans Son adoration, que ce soit un ange ou un Prophète, cela est interdit.



Il fait partie du plus grand des péchés pour toute créature, que de donner un associé à Allah سبحانه وتعالى en invoquant ou en adorant autre que Lui.
Parmi les sujets qu'il nous est obligatoire de connaître et de mettre en pratique, il y a l'obligation d'unifier Allah سبحانه وتعالى dans l'adoration et l'interdiction de Lui donner quelqu'associé que ce soit.



الثَّالِثَةُ: أَنَّ مَنْ أَطَاعَ الرَّسُولَ، وَوَحَّدَ اللهَ لا يَجُوزُ لَهُ مُوَالاةُ مَنْ حَادَّ اللهَ وَرَسُولَهُ، وَلَوْ كَانَ أَقْرَبَ قَرِيبٍ؛ وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى:

لاَ تَجِدُ قَوْماً يُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الآخِرِ يُوَادُّونَ مَنْ حَادَّ اللَّهَ وَرَسُولَهُ وَلَوْ كَانُوا آبَاءَهُمْ أَوْ أَبْنَاءهُمْ أَوْ إِخْوَانَهُمْ أَوْ عَشِيرَتَهُمْ أُوْلَئِكَ كَتَبَ فِي قُلُوبِهِمُ الإِيمَانَ وَأَيَّدَهُم بِرُوحٍ مِّنْهُ وَيُدْخِلُهُمْ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا الأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا عَنْهُ أُوْلَئِكَ حِزْبُ اللَّهِ أَلاَ إِنَّ حِزْبَ اللَّهِ هُمُ الْمُفْلِحُونَ

(المجادلة: 22)

Le troisième : c'est le fait de savoir que quiconque obéit au Prophète et unifie Allah, n'a pas le droit de prendre comme alliés ceux qui s'opposent à Allah et Son Prophète, quand bien même ils seraient ses plus proches parents.

La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :

« Tu ne trouveras pas un peuple qui croit en Allah et au Jour Dernier prendre pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leur père, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu. Ceux-là sont ceux à qui Il a écrit la foi dans le cœur et ceux qu'Il a secourus. Il les fera entrer dans des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement. Allah les agrée et ils L'agréent. Ceux-là sont le parti d'Allah. Le parti d'Allah est celui de ceux qui réussissent. »

(Sourate Al-Mujadalah, verset 22)

Trois points très importants font partie de l'obligation individuelle que chaque musulman doit connaître et mettre en pratique :

- Le premier point est l'obligation d'obéir au Prophète Mohammed ﷺ.
- Le deuxième point est l'obligation d'adorer Allah سبحانه وتعالى L'Unique, sans associé. Allah سبحانه وتعالى n'agrée pas de nous l'association (le shirk الشرك).
- Le troisième point est l'obligation de l'alliance et le désaveu الوَلَاءُوَالْبَرَاءُ.

Parmi les droits du Tawhid التَّوْحِيد (l'unicité d'Allah), il y a le fait d'accomplir l'alliance et le désaveu الوَلَاءُوَالْبَرَاءُ.

- La base de l'alliance الوَلَاءُ est l'amour الْحُبُّ.
- La base du désaveu الْبَرَاءُ est le fait de détester.



Le Prophète Mohammed ﷺ a dit :
« Celui qui aime pour Allah, qui déteste pour Allah, qui donne pour Allah et qui prive pour Allah, aura certes complété la foi. »

À quel moment une personne est-elle considérée comme alliée des mécréants, des gens qui sont sur l'association, c'est-à-dire de ceux qui contredisent l'alliance et le désaveu الوَلَاءُوَالْبَرَاءُ ?

Sheikh Al-Uthaymin رحمه الله dit que :
« L'alliance aux mécréants الْكُفَّار se fait par le biais du secours et de l'aide sur ce quoi ils sont de mécréance et de perdition. »

Le désaveu avec un non musulman ne contredit pas le fait d'être bon et d'avoir un bon comportement envers lui, de lui prêcher l'Islam, de le conseiller ou de s'associer dans le travail avec lui, etc.

Cependant, il est interdit pour tout musulman de secourir, d'aider et d'aimer toutes formes de mécréance et d'association même si cela venait de notre frère, de notre père ou de notre entourage le plus proche.

Allah سبحانه وتعالى promet une récompense pour ceux qui sont fermes ثَابِت et qui se cramponnent à l'alliance et le désaveu الوَلَاءُوَالْبَرَاءُ.

أُوْلَئِكَ كَتَبَ فِي قُلُوبِهِمُ الإِيمَانَ	Il a prescrit la foi dans leur cœur
وَأَيَّدَهُم بِرُوحٍ مِّنْهُ	Il les a aidés de Son Secours
وَيُدْخِلُهُمْ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا الأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا	Il les fera entrer dans des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement
رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا عَنْهُ	Allah les agrée et ils L'agréent
أُوْلَئِكَ حِزْبُ اللَّهِ أَلاَ إِنَّ حِزْبَ اللَّهِ هُمُ الْمُفْلِحُونَ	Ceux-là sont le parti d'Allah. Le parti d'Allah est celui de ceux qui réussissent.



الأُصُولُالثَّلاثَة - Cours 6

اعْلَمْ أَرْشَدَكَ اللهُ لِطَاعَتِهِ، أَنَّ الْحَنِيفِيَّةَ مِلَّةَ إِبْرَاهِيمَ: أَنْ تَعْبُدَ اللهَ وَحْدَهُ، مُخْلِصًا لَهُ الدِّينَ.
وَبِذَلِكَ أَمَرَ اللهُ جَمِيعَ النَّاسِ، وَخَلَقَهُمْ لَهَا؛ كَمَا قَالَ تَعَالَى :
﴿وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالإِنْسَ إِلاَّ لِيَعْبُدُونِ﴾
(الذاريات: 56)
وَمَعْنَى يَعْبُدُونِ: يُوَحِّدُونِ، وَأَعْظَمُ مَا أَمَرَ اللهُ بِهِ التَّوْحِيدُ، وَهُوَ: إِفْرَادُ اللهِ بِالْعِبَادَةِ.
وَأَعْظَمُ مَا نَهَى عَنْه الشِّركُ، وَهُوَ: دَعْوَةُ غَيْرِهِ مَعَهُ، وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى
﴿وَاعْبُدُواْ اللّهَ وَلاَ تُشْرِكُواْ بِهِ شَيْئاً﴾
(النساء: 36)

Sache, qu'Allah t'oriente vers Son obéissance, que la Hanîfiyah, qui est la religion d'Ibrâhim, consiste à adorer Allah l'Unique en Lui vouant un culte exclusif.
C'est cela qu'Allah a imposé à toute l'humanité et c'est la raison pour laquelle Il l'a créée, comme Il l'a dit Lui-même :
«Je n'ai créé les Djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. »
et le terme **« M'adorent »** signifie ici « M'unifient ».
(sourate Adh-Dhariyat verset 56)
En outre, la chose la plus importante qu'Allah ait ordonné de réaliser est l'Unicité qui consiste à vouer une adoration exclusive à Allah.
Et la chose la plus grave qu'Allah ait interdit est le polythéisme, qui consiste à adorer une autre divinité avec Lui. La preuve réside dans la Parole d'Allah :
« Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé. »
(sourate An-Nisa verset 36)

أَرْشَدَكَ اللهُ لِطَاعَتِهِ – qu'Allah t'oriente vers Son obéissance :

Le Sheikh رحمه الله fait une invocation pour l'élève en demandant à Allah سبحانه وتعالى qu'Il lui accorde la guidée vers la vérité الحَقّ et l'obéissance الطَّاعَة qui est le fait d'accomplir ce qu'Allah سبحانه وتعالى nous ordonne et de s'écarter de ce qu'Il سبحانه وتعالى nous interdit.

أَنَّ الْحَنِيفِيَّةَ مِلَّةَ إِبْرَاهِيمَ – Al-hanifiyya c'est la religion de Ibrahim

- Al-hanifiyya الْحَنِيفِيَّة c'est la religion qui s'écarte de l'association (ash-shirk الشِّرْك) et qui se dirige vers l'Unicité (At-tawhîd التَّوْحِيد).
- Al-hanif الْحَنِيف est celui qui accomplit al-hanifiyya الْحَنِيفِيَّة, qui va vers Allah سبحانه وتعالى en Lui vouant un culte exclusif et qui s'écarte de toute forme d'association.



Tous les Prophètes étaient sur al-hanifiyya الْحَنِيفِيَّة : cela signifie qu'ils adoraient Allah سبحانه وتعالى en Lui vouant un culte exclusif et s'écartaient de toute forme d'association (shirk شِّرْك).

SheikhAl-Islam Ibn Taymiyyah رحمه الله dit :

« La religion al-hanifiyya الْحَنِيفِيَّة d'Al-hanif الْحَنِيف, c'est le fait de se diriger vers Allah سبحانه وتعالى *Seul sans Lui donner d'associés et de s'écarter de tout ce qui est adoré en dehors de Lui. »*

أَنْ تَعْبُدَ اللهَ وَحْدَهُ، مُخْلِصًا لَهُ الدِّينَ - C'est le fait que tu adores Allah l'Unique en Lui vouant un culte exclusif.

Sheikh ibn Al-Uthaymin رحمه الله dit :

« La sincérité, c'est le fait de désirer par tes actes la Face d'Allah سبحانه وتعالى. *»*

Cela signifie n'espérer par ses œuvres que l'agrément et la récompense d'Allah سبحانه وتعالى et pas autre chose ou quelqu'un d'autre que Lui.

وَبذَلِكَ أَمَرَ اللهُ جَمِيعَ النَّاسِ - C'est cela qu'Allah a imposé à toute l'humanité

Allah سبحانه وتعالى a ordonné à toute l'humanité al-hanifiyya الْحَنِيفِيَّة, c'est-à-dire de L'adorer en Lui vouant un culte exclusif et en se détournant de l'association.

كَمَا قَالَ تَعَالَى :وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالإِنْسَ إلاَّ لِيَعْبُدُونِ.

Comme Il l'a dit Lui-même (dans le sens du verset) :

«Je n'ai créé les Djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. »

وَمَعْنَى يَعْبُدُونِ: يُوَحِّدُونِ - et le terme « M'adorent » signifie ici « M'unifient »

Le sens du mot « adorer » signifie « unifier ».

Ibn Abbas رضي الله عنه dit :

*« Tout endroit où dans le Coran il est venu le mot «*وَاعْبُدُوالله*» (Adorez Allah), son sens est «* وَحِّدُوالله *» : (Unifiez Allah). »*

وَأَعْظَمُ مَا أَمَرَ اللهُ بِهِ التَّوْحِيدُ



La chose la plus importante qu’Allah ait ordonné de réaliser est l’Unicité.
وَهُوَ: إِفْرَادُ اللهِ بِالْعِبَادَةِ - qui consiste à vouer une adoration exclusive à Allah.

L'unicité dans la divinité الْأُلُوهِيَّة c'est le fait d'unifier Allah سبحانه وتعالى dans l'adoration.

وَأَعْظَمُ مَا نَهَى عَنْه الشِّرْكُ - Et la chose la plus grave qu’Allah ait interdite est le polythéisme

La définition du polythéisme, shirk الشِّرْكُ est :

تَسْوِيَةُ غَيْرِ اللهِ بِاللهِ فِي مَا لَا يَقْدِرُ عَلَيْهِ إِلَّا الله
Donner un semblable à Allah dans quelque chose qui Lui est particulier, qui Lui est exclusif.

وَهُوَ : دَعْوَةُ غَيْرِهِ مَعَهُ - qui consiste à adorer une autre divinité avec Lui

C'est le fait de faire ressembler une créature à Allah سبحانه وتعالى en l'invoquant alors que l'invocation est exclusive pour Lui.

وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى : وَاعْبُدُواْ اللّهَ وَلاَ تُشْرِكُواْ بِهِ شَيْئًا
La preuve réside dans la parole d’Allah : « Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé. »

Le mot « شَيْئًا » signifie aucun, aucun associé. C’est une généralité qui englobe toute chose, toute créature.

Il est interdit de donner un associé à Allah سبحانه وتعالى, que ce soit un Prophète, un ange, un arbre, une pierre, un animal, etc. Tout ceci est interdit et c'est du polythéisme, de l’association, du shirk الشِّرْكُ qu’Allah ne pardonne pas.

Allah سبحانه وتعالى dit :

إِنَّ اللهَ لَا يَغْفِرُ أَن يُشْرَكَ بِه وَيَغْفِرُ مَا دُونَ ذَلِك لِمنْ يَشَاء
« Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne un associé et pardonne, à part cela, à qui Il veut. »
(sourate An-Nisa, verset 48)

وَمَنْ يُشْرِكْ بِاللهِ فَقَدْ حَرّمَ الله عَلَيْهِ الجَنَّة
« et celui qui associe à Allah, Allah lui aura certes interdit le Paradis. »
(sourate Al-Ma’ida, verset 72)

La chose la plus importante pour le musulman est l'Unicité d'Allah عزوجل : التَّوْحِيد.
La chose la plus interdite pour le musulman est l'association : الشِّرْك.



Le livre comporte trois introductions

- 1ère introduction :
  La science ;
  Sa mise en pratique ;
  Le prêche (l'appel à cette science) ;
  La patience.

- 2ème introduction :
  L'obligation du suivi et de l'obéissance au Prophète Mohammed ﷺ ;
  Allah سبحانه وتعالى n'agrée pas qu'on Lui donne des associés ;
  L'alliance et le désaveu.

- 3ème introduction :
  Al-hanifiyya الْحَنِيفِيَّة
  La chose la plus importante qu'Allah ait ordonné de réaliser est l'Unicité (At-tawhîd).
  L'interdiction et la gravité du polythéisme (shirk الشِّرْكُ), qu'Allah ne pardonne pas.

فَإِذَا قِيلَ لَكَ: مَا الأُصُولُ الثَّلاثَةُ التِي يَجِبُ عَلَى الإِنْسَانِ مَعْرِفَتُهَا؟
فَقُلْ: مَعْرِفَةُ الْعَبْدِ رَبَّهُ، وَدِينَهُ، وَنَبِيَّهُ مُحَمَّدًا صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ

Donc, si on te demande : quels sont les trois fondements qu'il est nécessaire pour toute personne de connaître ?
Réponds : c'est le fait que le serviteur connaisse son Seigneur, sa religion et son Prophète Mohammed ﷺ.

Avec cette question et sa réponse, les trois principes fondamentaux sont cités d'une façon générale sans entrer dans les détails (التَّفْصِيل). Ensuite, chacun de ces trois points sera exposé en détail.

Il fait partie de la méthodologie des salafs de donner d'abord le général avant le détail الْمُجْمَل قَبْلَ التَّفْصِيل pour que l'élève connaisse les titres principaux des sujets qu'il étudiera par la suite en détail.

Sheikh Mohammed ibn Ibrahim Âl Ash-Sheikh dit :

« Le fait que l'élève connaisse le général, il va être attentif et avoir envie de connaitre le détail. »



Les trois principes fondamentaux posés dans la question sont les interrogations qui nous seront posées dans notre tombe :

- Qui est ton Seigneur ?
- Quelle est ta religion ?
- Qui est ton Prophète ?

<u>Le premier fondement : Qui est ton Seigneur ?</u>

فَإِذَا قِيلَ لَكَ: مَنْ رَبُّكَ؟
فَقُلْ: رَبِّيَ اللهُ الَّذِي رَبَّانِي، وَرَبَّى جَمِيعَ الْعَالَمِينَ بِنِعَمِهِ، وَهُوَ مَعْبُودِي لَيْسَ لِي مَعْبُودٌ سِوَاهُ؛
وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى: ﴿**الْحَمْدُ للهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ**﴾
(الفاتحة: 2)

Et si on te demande : qui est ton Seigneur ?
Réponds alors : mon Seigneur est Allah qui m'a éduqué ainsi que tout l'Univers par Ses bienfaits. Il est Celui que j'adore ; je n'adore personne en dehors de Lui.
La preuve réside dans la parole d'Allah :
« Louange à Allah, Seigneur de l'Univers. »
(sourate Al-Fatiha, verset 2)

Le premier fondement commence par une question et sa réponse : il s'agit-là d'une méthode d'apprentissage. Et effet, le style question-réponse est une méthodologie importante par laquelle le Prophète Mohammed ﷺ a donné plusieurs enseignements.

Parmi les hadiths connus, il y a celui où le Prophète Mohammed ﷺ questionne Mou'adh :

« Ô Mou'adh connais-tu le droit qu'Allah a sur Son serviteur et le droit que Son serviteur a sur Lui ? »

<u>فَإِذَا قِيلَ لَكَ: مَنْ رَبُّكَ؟ فَقُلْ: رَبِّيَ اللهُ الَّذِي رَبَّانِي</u>
<u>Et si on te demande : Qui est ton Seigneur ? Réponds alors : Mon Seigneur est Allah qui m'a éduqué.</u>

Le sens de « m'a éduqué رَبَّانِي » est bien plus vaste que l'éducation. Il englobe aussi la création, la subsistance et tout ce qui se rattache à l'Unicité dans la Seigneurie, c'est-à-dire l'unicité dans les actes d'Allah.

وَرَبَّى جَمِيعَ الْعَالَمِينَ بِنِعَمِهِ
Ainsi que tout l'Univers par Ses bienfaits

Allah سبحانه وتعالى a créé toutes les créatures et leur a donné leur subsistance. Il les a guidés vers ce qui leur est bénéfique pour leur vie d'ici-bas (douniya دُنْيَا) ainsi que pour leur au-delà (Âkhira آخِرَة).

النِّعَم est le pluriel du mot نِعْمَة et signifie le bienfait et ce qu'Allah nous سبحانه وتعالى octroie.

Allah سبحانه وتعالى dit :
« وَإِن تَعُدُّوا۟ نِعْمَةَ ٱللَّهِ لَا تُحْصُوهَا »

« Et si vous comptez les bienfaits d'Allah, vous ne saurez pas les dénombrer. »
(sourate An-Nahl, verset 18)

Celui qui nous comble d'indénombrables bienfaits, qui nous a créés, qui nous a donné la subsistance est Le Seul, l'Unique qui mérité l'adoration.

وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى : الْحَمْدُ للهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ
La preuve réside dans la parole d'Allah : « Louange à Allah, Seigneur de l'Univers »

Le Seigneur des mondes est le Seigneur de toutes les créatures, Il est Le Seul et l'Unique qui crée, qui détient la royauté, qui octroie la subsistance et qui mérite l'adoration.

وَكُلُّ مَنْ سِوَى اللهِ عَالَمٌ، وَأَنَا وَاحِدٌ مِنْ ذَلِكَ الْعَالَمِ

L'Univers, c'est toute chose autre qu'Allah et je suis un élément de cet univers.

Allah سبحانه وتعالى est Le Créateur et tout ce qui est en dehors de Lui est une créature.

L'existence se divise en deux :

- Le Créateur, le Seigneur, Allah سبحانه وتعالى
- Les créatures الْمَرْبُوب



فَإِذَا قِيلَ لَكَ: بِمَ عَرَفْتَ رَبَّكَ ؟
فَقُلْ: بِآيَاتِهِ وَمَخْلُوقَاتِهِ، وَمِنْ آيَاتِهِ: اللَّيْلُ، وَالنَّهَارُ، وَالشَّمْسُ، وَالْقَمَرُ، وَمِنْ مَخْلُوقَاتِهِ السَّمَاوَاتُ السَّبْعُ وَالأَرَضُونَ السَّبْعُ وَمَنْ فِيهِنَّ، وَمَا بَيْنَهُمَا؛ وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿وَمِنْ آيَاتِهِ اللَّيْلُ وَالنَّهَارُ وَالشَّمْسُ وَالْقَمَرُ لاَ تَسْجُدُوا لِلشَّمْسِ وَلاَ لِلْقَمَرِ وَاسْجُدُوا لِلَّهِ الَّذِي خَلَقَهُنَّ إِن كُنتُمْ إِيَّاهُ تَعْبُدُونَ﴾
(فصلت: 37)

وَقَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿إِنَّ رَبَّكُمُ اللهُ الَّذِي خَلَقَ السَّمَاوَاتِ وَالأَرْضَ فِي سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ اسْتَوَى عَلَى الْعَرْشِ يُغْشِي اللَّيْلَ النَّهَارَ يَطْلُبُهُ حَثِيثاً وَالشَّمْسَ وَالْقَمَرَ وَالنُّجُومَ مُسَخَّرَاتٍ بِأَمْرِهِ أَلاَ لَهُ الْخَلْقُ وَالأَمْرُ تَبَارَكَ اللهُ رَبُّ الْعَالَمِينَ﴾
(الأعراف: 54)

Si on te demande ensuite : comment as-tu connu ton Seigneur ?
Réponds : par Ses signes et Ses créatures. Parmi Ses signes, il y a la nuit et le jour, le soleil et la lune. Et parmi Ses créatures, il y a les sept cieux et les sept terres, ce qu'ils contiennent et ce qu'il y a entre eux. La preuve se trouve dans la Parole d'Allah :
« Parmi Ses signes, sont la nuit et le jour, le soleil et la lune : ne vous prosternez ni devant le soleil, ni devant la lune, mais prosternez-vous devant Allah qui les a créés, si c'est Lui que vous adorez. »
(sourate Fussilat, verset 37)

Ainsi que Sa Parole :
« Votre Seigneur, c'est Allah, qui a créé les cieux et la terre en six jours, puis S'est établi sur le Trône. Il couvre le jour de la nuit qui poursuit celui-ci sans arrêt. (Il a créé) le soleil, la lune et les étoiles, soumis à Son commandement. La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. Gloire à Allah, Seigneur de l'Univers ! »
(sourate Al-A'râf, verset 54)

Parmi les choses qui nous font connaître notre Seigneur, il y a Ses signes et toutes les créatures sont des signes qui montrent l'existence d'Allah. L'être humain est un signe, la lune est un signe, le soleil est un signe etc.

Toute créature est un signe qui montre qu'Allah سبحانه وتعالى est Le Seul et L'Unique qui mérite l'adoration et c'est par ces signes-là que nous avons connu notre Seigneur !



وَالرَّبُ هُوَ الْمَعْبُودُ، وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى :

﴿يَا أَيُّهَا النَّاسُ اعْبُدُواْ رَبَّكُمُ الَّذِي خَلَقَكُمْ وَالَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ * الَّذِي جَعَلَ لَكُمُ الأَرْضَ فِرَاشاً وَالسَّمَاء بِنَاءً وَأَنزَلَ مِنَ السَّمَاءِ مَاءً فَأَخْرَجَ بِهِ مِنَ الثَّمَرَاتِ رِزْقاً لَّكُمْ فَلاَ تَجْعَلُواْ لِلّهِ أَندَاداً وَأَنتُمْ تَعْلَمُونَ﴾

(البقرة: 21، 22)

قَالَ ابْنُ كَثِيرٍ ـ رَحِمَهُ اللهُ تَعَالَى: الخَالِقُ لِهَذِهِ الأَشْيَاءَ هُوَ الْمُسْتَحِقُّ لِلْعِبَادَةِ

De plus, le Seigneur est celui qu’on adore.

La preuve réside dans la Parole d’Allah :

« Ô hommes ! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés, vous et ceux qui vous ont précédés, ainsi atteindrez-vous la piété. C’est Lui qui vous a fait la terre pour lit, et le ciel pour toit, qui précipite la pluie du ciel et par elle fait pousser toutes sortes de fruits pour vous nourrir. Ne Lui donnez donc pas d'égaux, alors que vous savez. »

(sourate Al-Baqarah, versets 21-22)

Ibn Kathîr (qu’Allah lui fasse miséricorde) a dit :

« Celui qui a créé ces choses est (le Seul) digne d’adoration. »

Cela montre le lien qu'il y a entre la Seigneurie et la Divinité, les actes d'Allah سبحانه وتعالى tels que la subsistance, la création etc., et Celui qui détient tous ces actes est Le Seul qui mérite l'adoration.

تَوْحِيدُ الرُّبُوبِيَّة يسْتَلْزِمُ تَوْحِيد الْأُلُوهِيَّة

« L’unicité dans la Seigneurie nécessite l'unicité dans l'adoration. »



وَأَنْوَاعُ الْعِبَادَةِ الَّتِي أَمَرَ اللهُ بِهَا مِثْلُ: الإِسْلامِ، وَالإِيمَانِ، وَالإِحْسَانِ، وَمِنْهُ: الدُّعَاءُ، وَالْخَوْفُ، وَالرَّجَاءُ، وَالتَّوَكُّلُ، وَالرَّغْبَةُ، وَالرَّهْبَةُ، وَالْخُشُوعُ، وَالْخَشْيَةُ، وَالإِنَابَةُ، وَالاسْتِعَانَةُ، وَالاسْتِعَاذَةُ، وَالاسْتِغَاثَةُ، وَالذَّبْحُ، وَالنَّذْرُ، وَغَيْرُ ذَلَكَ مِنْ أَنْوَاعِ الْعِبَادَةِ الَّتِي أَمَرَ اللهُ بِهَا. كُلُّهَا للهِ تَعَالَى.
وَالدَّلِيلُ: قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿وَأَنَّ الْمَسَاجِدَ لِلَّهِ فَلاَ تَدْعُوا مَعَ اللهِ أَحَداً﴾
(الجن: 18)

Quant aux différentes formes d'adoration, nous avons : l'Islâm (la soumission), l'Imân (la foi), l'Ihsân (la bienfaisance), ainsi que l'invocation (ad-du'â), la peur (al-khawf) l'espoir (ar-rajâ'), la confiance (at-tawakkul), le désir (ar-raghbah), l'effroi (ar-rahbah), l'humilité (al-khuchu'), la crainte (al-khachyah), le retour vers Allah (al-inâbah), la demande d'aide (al-isti'ânah), de protection (al-isti'âdhah), de secours (al-istighâthah), le sacrifice (adh-dhabh), le serment (an-nadhr) et d'autres adorations qu'Allah a ordonné d'accomplir et qui sont toutes pour Allah.
La preuve réside dans la parole d'Allah :
« Les mosquées sont consacrées à Allah : n'invoquez donc personne avec Allah. »
(sourate Al-Djinn, verset 18)

وَأَنْوَاعُ الْعِبَادَةِ - Quant aux différentes formes d'adoration

Quelques types d'adoration qui appartiennent à Allah Seul sans associé, sont citées en général et seront expliquées en détail avec leurs preuves.

Définition de l'adoration

Sheikh Al-Islam Ibn Taymiyyah رحمه الله dit :

« الْعِبَادَةُ هِيَ اسْمٌ جَامِعٌ لِكُلِّ مَا يُحِبُّهُ اللهُ وَيَرْضَاهُ مِنَ الأَقْوَالِ الظَّاهِرَةِ وَالْبَاطِنَةِ »

« L'adoration est un nom général qui englobe tout ce que Allah aime et agrée parmi les paroles et les actes apparents et cachés. »

« L'adoration est un nom général qui englobe tout ce qu'Allah سبحانه وتعالى aime et agrée » : c'est-à-dire : les choses légiférées parmi les paroles et les actes, apparents ou cachés.



L’adoration a deux conditions :

- La sincérité : الإِخْلَاصُ
- Le suivi du Prophète Mohammed ﷺ : الْمُتَابَعَة

Pour que l’adoration soit correcte et conforme, il est impératif :

- D’adorer Allah سبحانه وتعالى Seul sans Lui donner d'associé ;
- D’adorer Allah سبحانه وتعالى conformément au suivi du Prophète Mohammed ﷺ.

وَأَنَّ الْمَسَاجِدَ لِلَّهِ فَلاَ تَدْعُوا مَعَ اللَّهِ أَحَداً

« Les mosquées sont consacrées à Allah : n’invoquez donc personne avec Allah. »

Dans ce verset, le mot الْمَسَاجِدَ englobe trois choses :

- Les mosquées, les endroits où l'on prie ;
- Les membres sur lesquels nous nous prosternons ;
- Toute la terre, par rapport au hadith où le prophète Mohammed ﷺ dit :

  « Allah m’a rendu toute la terre comme mosquée (lieu de prière) et un endroit pur et purifiant. »

Toutes les adorations sont consacrées à Allah سبحانه وتعالى, que ce soit :

- Dans les mosquées ;
- Avec les membres ;
- Sur toute la terre.

Il est obligatoire d’adorer Allah سبحانه وتعالى Seul sans Lui donner d’associé car le polythéisme (ash-shirk الشرك) est la plus grande des injustices.

Allah dit :

« إِنَّ ٱلشِّرْكَ لَظُلْمٌ عَظِيمٌ »

« Certes l'association (ash-shirk), est une injustice énorme. »
(sourate Luqman, verset 13)

Il est nécessaire de toujours demander à Allah سبحانه وتعالى qu’Il nous préserve de tout type d’association.



فَمَنْ صَرَفَ مِنْهَا شَيْئًا لِغَيْرِ اللهِ؛ فَهُوَ مُشْرِكٌ كَافِرٌ؛
وَالدَّلِيلُ: قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿وَمَن يَدْعُ مَعَ اللَّهِ إِلٰهاً آخَرَ لاَ بُرْهَانَ لَهُ بِهِ فَإِنَّمَا حِسَابُهُ عِندَ رَبِّهِ إِنَّهُ لاَ يُفْلِحُ الْكَافِرُونَ ﴾
(المؤمنون: 117)

Quiconque donc voue une de ces formes d'adoration à un autre qu'Allah est un polythéiste mécréant. La preuve à ce sujet réside dans la Parole d'Allah :
« Et quiconque adore avec Allah une autre divinité, alors qu'il n'a aucune preuve évidente [de son droit d'être adoré], aura à en rendre compte à son Seigneur. En vérité, les mécréants ne réussissent pas. »
(Sourate Al-Mu'minûn, verset 117)

Ces adorations sont exclusives à Allah سبحانه وتعالى , et celui qui commet une de ces adorations pour autre qu'Allah a certes commis une association et par cet acte, il devient mécréant.

Attention à ne pas faire d'amalgame entre :

- Le jugement de l'acte

et :

- Le jugement de celui qui commet l'acte.

Le jugement de l'acte, nous l'apprenons dans les livres de croyance tandis que le jugement de celui qui commet l'acte regroupe les règles avancées, exclusives aux savants et juges islamiques.

Avertissement : Parler sans science (surtout dans ce sujet) apporte de nombreux méfaits et cause beaucoup de tort à la religion !

Sheikh Salih Âl Ash-Sheikh dit :

« Les règles du takfir تَكْفِير (règles concernant le fait de sortir quelqu'un de l'Islam et de le juger) se trouvent dans les livres et surtout, à la fin des livres de jurisprudence.
On voit que beaucoup de gens se prononcent sur ce genre de sujet alors qu'ils n'ont étudié aucune règle que ce soit dans les ablutions, la prière, la zakat, le hajj, etc. »

وَفِي الْحَدِيثِ: (الدُّعَاءُ مخ الْعِبَادَةِ).
وَالدَّلِيلُ: قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿وَقَالَ رَبُّكُمُ ادْعُونِي أَسْتَجِبْ لَكُمْ إِنَّ الَّذِينَ يَسْتَكْبِرُونَ عَنْ عِبَادَتِي سَيَدْخُلُونَ جَهَنَّمَ دَاخِرِينَ﴾
(غافر: 60)

De même, il y a le hadith suivant : *« L'invocation est l'essentiel de l'adoration. »*
La preuve se trouve dans la Parole d'Allah :
« Et votre Seigneur dit : « Invoquez-Moi, Je vous exaucerai. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés. » »
(sourate Ghâfir, verset 60)

الدُّعَاء - L'invocation (ad-du'â)

Dans un hadith authentique, le Prophète ﷺ dit : «الدُّعَاءُ هُوَ الْعِبَادَةَ»

« L'invocation c'est l'adoration. »

Les savants disent que le hadith : « الدُّعَاءُ مخ الْعِبَادَةِ »

« L'invocation c'est l'essence de l'adoration. »

est faible ضَعِيف.

L'invocation est une adoration, Allah سبحانه وتعالى dit :

« وَقَالَ رَبُّكُمُ ادْعُونِي »

« Et votre Seigneur dit : « Invoquez-Moi, Je vous répondrai. »

وَقَالَرَبُّكُمُادْعُونِيأَسْتَجِبْلَكُمْإِنَّالَّذِينَيَسْتَكْبِرُونَعَنْعِبَادَتِيسَيَدْخُلُونَجَهَنَّمَدَاخِرِينَ
« Et votre Seigneur dit : « Invoquez-Moi, Je vous exaucerai. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés. » » (Sourate Ghâfir, verset 60)

Allah dit que l'invocation الدُّعَاءُ est une adoration et le Prophète Mohammed ﷺ dit que l'invocation c'est l'adoration.



وَدَلِيلُ الْخَوْفِ: قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿فَلاَ تَخَافُوهُمْ وَخَافُونِ إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ﴾
(آلعمران: 175)

La preuve concernant la peur [d'Allah] se trouve dans la Parole d'Allah :
« N'ayez donc pas peur d'eux. Mais ayez peur de Moi, si vous êtes croyants. »
(sourate Âl 'Imrân, verset 175)

الْخَوْف - La peur (al-khawf)

La peur (la crainte) se divise en trois :

- La peur qui est une adoration عِبَادَة

Cette peur est exclusive à Allah سبحانه وتعالى et quiconque la donne à autre qu'Allah aura commis de l'association (ash-shirk).

Exemples :

Une personne a peur qu'Allah la châtie, alors, elle fait des adorations.
⟶ Ce type de crainte rapproche d'Allah سبحانه وتعالى.

Une personne a peur de commettre un acte car elle croit que telle personne est capable de lui faire du mal parmi les morts (les gens qui adorent les Sidi Foulen qui sont dans certains pays).
⟶ Ce type de crainte est de l'association, du polythéisme (ash-shirk) car la personne a donné à cette personne (cet objet ou cette chose) un rang qu'elle n'a pas.

Celui qui détient le fait de faire du bien النَّفْع ou Celui qui peut t'atteindre d'un mal الضُّرّ, c'est Allah سبحانهوتعالى Seul et personne d'autre.

- La peur naturelle طَبِيعِيَّة

Exemple :

Une personne qui se retrouve face à face avec un lion et qui en a peur.



- La peur interdite

Délaisser une chose qui est obligatoire par peur des gens.

Exemple :

Délaisser le fait d’appeler au bien et d'interdire le mal par peur des gens, est une peur qui est interdite.

وَدَلِيلُ الرَّجَاءِ: قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿فَمَن كَانَ يَرْجُو لِقَاءَ رَبِّهِ فَلْيَعْمَلْ عَمَلاً صَالِحاً وَلاَ يُشْرِكْ بِعِبَادَةِ رَبِّهِ أَحَداً﴾
(الكهف: 110)

La preuve concernant l’espoir (en Allah) réside dans la parole d’Allah :
« Quiconque espère rencontrer son Seigneur, qu’il fasse de bonnes actions et qu’il n’associe personne dans l’adoration de son Seigneur. »
(sourate Al-Kahf, verset 110)

<u>الرَّجَاء - L’espoir (ar-rajâ’)</u>

Ibn Al Qayyim رحمه الله dit que :

« L'espoir est de trois sortes : Deux qui sont louables et une qui, au contraire, est blâmable. »

- Le premier exemple est une personne qui accomplit l'obéissance d'Allah سبحانه وتعالى avec science et qui espère la récompense d'Allah.

- Le deuxième exemple est une personne qui a commis un péché, qui se repent en implorant le Pardon, la Miséricorde d'Allah سبحانه وتعالى, et qui espère qu’Allah la fera entrer au Paradis.

⟶ Ces deux sortes d’espoir الرَّجَاءِ sont louables

- Le troisième exemple est une personne qui se concentre à ne rien faire. Au contraire, elle délaisse l'obligation et se plonge dans les interdits d'Allah سبحانه وتعالى. Et malgré cela, elle prétend espérer qu’Allah va lui pardonner.

C’est l'espoir menteur الرَّجَاء الكَاذِب, car le vrai espoir est accompagné d'actes.



وَدَلِيلُ التَّوَكُّلِ: قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿وَعَلَى اللهِ فَتَوَكَّلُوا إِن كُنتُم مُّؤْمِنِينَ﴾
(المائدة: 23)
وقوله:
﴿وَمَن يَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ فَهُوَ حَسْبُهُ﴾
(الطلاق: 3)

La preuve concernant la confiance (en Allah) se trouve dans la Parole d'Allah :
« Et c'est en Allah qu'il faut avoir confiance, si vous êtes croyants. »
(sourate Al-Mâ'idah, verset 23)
Allah dit aussi :
« Et quiconque place sa confiance en Allah, Il (Allah) lui suffit. »
(sourate At-Talâq, verset 3)

التَّوَكُّل - la confiance (at-tawakkul)

La confiance se compose de trois choses :

La croyance الإعْتِقَاد	La ferme croyance, la conviction qu'Allah سبحانه وتعالى détient toutes les affaires. Tout ce qu'Il veut se passe et tout ce qu'Il ne veut pas ne se passe pas. C'est Lui qui détient le bien ainsi que le fait de t'éprouver. Il est Celui qui donne et Celui qui retient.
Le fait de se reposer sur Allah سبحانه وتعالى الإعْتِمَاد	Se reposer sur Allah سبحانه وتعالى avec son cœur et avoir la ferme conviction qu'Il va nous donner une suite favorable. Avoir la bonne opinion de son Seigneur.
Les actes العَمَل	Faire les actes ainsi que les causes légiférées.



Une personne qui a confiance en Allah سبحانه وتعالى, c'est :

- Une personne qui a la croyance, la ferme conviction que c'est Allah qui détient le décret, qui donne et qui ne donne pas à qui Il veut.
- Une personne qui a une bonne opinion de son Seigneur.
- Une personne qui fait les causes légiférées et non une personne qui ne fait aucun acte et dit : *« Je compte sur Allah »*.

La vraie confiance en Allah سبحانه وتعالى c'est :

- Avoir la croyance ;
- Avoir une bonne opinion d'Allah ;
- Faire les causes.



وَدَلِيلُ الرَّغْبَةِ، وَالرَّهْبَةِ، وَالْخُشُوعِ: قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿إِنَّهُمْ كَانُوا يُسَارِعُونَ فِي الْخَيْرَاتِ وَيَدْعُونَنَا رَغَباً وَرَهَباً وَكَانُوا لَنَا خَاشِعِينَ﴾
(الأنبياء: 90)

La preuve concernant le désir, l'effroi et l'humilité réside dans la parole d'Allah :
« Ils concouraient au bien et Nous invoquaient par amour et par crainte. Et ils étaient humbles devant Nous. »
(sourate Al-Anbiyâ' verset 90)

Ce verset est la preuve de trois formes d'adoration : الْخُشُوعِ – الرَّهْبَةِ – الرَّغْبَةِ

الرَّغْبَة- le désir (ar-raghbah)

الرَّغْبَة (le désir) c'est le fait de demander une chose qui est louable ;
الرَّجَاء (l'espoir) c'est le fait d'espérer cette chose, d'avoir l'envie.

Exemple :

Je veux apprendre le Coran par cœur, c'est de l'espoir (الرَّجَاء).
Lorsque je commence l'apprentissage du Coran, non seulement j'ai toujours espoir (de l'apprendre) mais je lui rajoute l'acte qui l'accompagne, j'ai le désir (الرَّغْبَة) en plus.

Exemple :

هَذَا الرَّجُلُ يَرْغَبُ فِي حِفْظِ القُرْآن
Cet homme a le désir de mémoriser le Coran :
→ Son désir est accompagné d'actes, on utilise le mot يَرْغَبُ

هَذَا الرَّجُلُ يرجُو أَن يحفَظ القُرْآن
Cet homme espère mémoriser le Coran :
→ Il n'a pas commencé à apprendre le Coran, mais il désire l'apprendre par cœur, il a peut-être l'intention de s'inscrire dans un Merkez par exemple, mais il ne l'a pas encore fait.



Ibn Al Qayyim رحمه الله dit que :

« الرَّغْبَة هِيَ ثَمَرَةُ الرَّجَاء »

« Le désir (الرَّغْبَة) est le fruit de l'espoir (الرَّجَاء). »

الرَّهْبَةِ - l'effroi (ar-rahbah)

L'effroi (ar-rahbah) est une peur qui est associée à un acte.

Exemple :

Tu as peur du châtiment d'Allah سبحانه وتعالى alors tu fais des actes afin qu'Allah te pardonne et te fasse entrer au Paradis, c'est l'effroi (ar-rahbah), une peur qui est associée à un acte.

Le désir (ar-raghbah) الرَّغْبَة	*Contraire de*	L'effroi (ar-rahbah) الرَّهْبَةِ
Il fait des actes pour atteindre ce qu'il espère		Il fait des actes pour se préserver de ce dont il a peur

الْخُشُوع- l'humilité (al-khuchu')

Sheikh Al Islam Ibn Taymiyyah رحمه الله dit :

« وَالْخُشُوع الخُضُوعُ لله تَعَالَى والسُّكُونُ والطُّمَأْنِينَةُ إِلَيْهِ بِالقَلْبِ وَالجَوَارِحِ »

« L'humilité c'est le fait de se soumettre à Allâh تعالى avec la sérénité et l'apaisement du cœur et du corps. »

Ainsi, les gens qui se précipitent à faire du bien et à faire des actes ont ces trois caractéristiques :

- Le désir الرَّغْبَة : l'espoir accompagné d'actes ;
- L'effroi الرَّهْبَة : la peur accompagnée d'actes ;
- L'humilité الْخُشُوع : se soumettre à Allah avec l'apaisement du cœur et du corps (des membres).



وَدَلِيلُ الْخَشْيَةِ: قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿فَلاَ تَخْشَوْهُمْ وَاخْشَوْنِي...﴾
(البقرة: 150)

Et la preuve concernant la crainte réside dans la parole d'Allah :
« Ne les craignez donc pas, mais craignez-Moi. »
(sourate Al-Baqarah verset 150)

الْخَشْيَة- la crainte (al-khachyah)

La crainte الْخَشْيَة est une peur accompagnée de science.

Allah سبحانه وتعالى dit :

« إِنَّمَا يَخْشَى اللَّهَ مِنْ عِبَادِهِ الْعُلَمَاءُ »

« Ceux qui craignent vraiment Allah parmi Ses serviteurs sont les savants, les gens de science. »
(sourate Fâtir verset 28)

وَدَلِيلُ الإِنَابَةِ: قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿وَأَنِيبُوا إِلَى رَبِّكُمْ وَأَسْلِمُوا لَهُ﴾
(الزمر: 54)

Quant à la preuve concernant le retour vers Allah, elle réside dans la parole d'Allah :
« Et revenez repentant à votre Seigneur, et soumettez-vous à Lui. »
(sourate Az-Zumar verset 54)

الإنَابَة- le retour vers Allah (al-inâbah)

Le repentir التَّوْبَة a trois conditions :

- Stopper le péché : الإقْلَاع (l'abandon) ;
- Avoir la ferme conviction de ne plus retourner à ce péché : العَزْم(la détermination) ;
- Regretter sincèrement ce péché commis : النَّدَم (le regret).



Le retour vers Allah الإِنَابَة rajoute une autre condition : il s'agit du fait de se diriger vers Allah سبحانه وتعالى en accomplissant des adorations.

Exemple :

Une personne qui a commis un péché et désire se repentir en réunissant les trois conditions, doit :
- Premièrement, stopper ce péché ;
- Deuxièmement, avoir la ferme conviction de ne plus commettre ce péché ;
- Troisièmement, regretter ce péché.

→À ce moment-là, il a fait التَّوْبَة, il s'est repenti.

Cette personne après ce repentir, se dirige vers son Seigneur en accomplissant des adorations, le jeûne, la prière, les aumônes, etc.

→ À ce moment-là, il est retourné vers Allah أَنَابَ إِلَى الله, il a appliqué le retour vers Allah الإِنَابَة.

Le retour vers Allah الإِنَابَة est une caractéristique plus importante que le repentir التَّوْبَة : non seulement la personne s'est repentie mais en plus de ça, elle revient vers son Seigneur en pratiquant des adorations.



وَدَلِيلُ الاسْتِعَانَةِ: قَوْلُهُ تَعَالَى :
﴿إِيَّاكَنَعْبُدُوإِيَّاكَنَسْتَعِينُ﴾
(الفاتحة: 5)
وَفِي الْحَدِيثِ:
(وإِذَا اسْتَعَنْتَ فَاسْتَعِنْ بِاللهِ)

La preuve concernant la demande d'aide réside dans la Parole d'Allah :
« C'est Toi (Seul) que nous adorons, et c'est Toi (Seul) dont nous implorons l'aide. »
(sourate Al-Fâtiha, verset 5)
En outre, il y a le hadith suivant :
« Si tu demandes de l'aide, demande-la à Allah. »
(Rapporté par l'imam Ahmad, 1/293 et At-Tirmidhî, 4/575)

الاسْتِعَانَة- la demande d'aide (al-isti'ânah)

Sheikh Al-Islam Ibn Taymiyyah رحمه الله dit :

تَأَمَّلْتُ أَنْفَعَ الدُّعَاءِ فَإِذَا هُوَ سُؤَالُ الله الْعَوْنَ عَلَى مَرْضَاتِهِ ثُمَّ رَأَيْتُهُ فِي الفَاتِحَةِ فِي قوله (إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ)

« J'ai médité sur la meilleure des invocations et, en effet, c'est le fait de demander l'aide sur ce qu'Allah agrée et je l'ai vu dans (sourate) Al-Fatiha :
« إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ » - « C'est Toi Seul que nous adorons, et c'est Toi Seul dont nous implorons l'aide. » »

Celui qui demande l'aide d'Allah :

- Doit être humilié et rabaissé à Allah سبحانه وتعالى
- Doit placer sa confiance en Allah سبحانه وتعالى
- Doit se reposer complètement sur Allah سبحانه وتعالى

Celui qui demande à autre qu'Allah avec humilité, rabaissement, confiance ainsi que le repos total sera tombé dans la grande association (ash-shirk).



Il est possible de demander de l'aide à autre qu'Allah sous trois conditions :

- Que la personne soit capable d'aider ;
- Que la personne soit vivante ;
- Que la personne soit présente.

→ En ayant la ferme conviction que ce ne sont que des causes et que c'est Allah qui détient l'aide.

وَدَلِيلُ الاسْتِعَاذَةِ
قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ الْفَلَقِ﴾
(الفلق: 1)
وَ
﴿قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ النَّاسِ﴾
(الناس: 1)

وَدَلِيلُ الاسْتِغَاثَةِ
قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿إِذْ تَسْتَغِيثُونَ رَبَّكُمْ فَاسْتَجَابَ لَكُمْ﴾
(الأنفال: 9)

La preuve concernant la demande de protection se trouve dans la Parole d'Allah :
« Dis : je cherche protection auprès du Seigneur de l'aube naissante. »
(sourate Al-Falaq, verset 1)
Ainsi que :
« Dis : je cherche protection auprès du Seigneur des hommes. »
(sourate An-Nâs, verset 1)
La preuve concernant la demande de secours se trouve dans la Parole d'Allah :
« Quand vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça aussitôt. »
(Sourate Al-Anfâl, verset 9)

الاسْتِعَاذَةِ - la demande de protection (al-isti'âdhah)

La demande de protection الاسْتِعَاذَةِ c'est le fait de se diriger vers Allah سبحانه وتعالى en cherchant auprès de Lui la protection.





الاسْتِغَاثَةِ - la demande de secours (al-istighâthah)

La demande de protection الاسْتِعَاذَةِ se fait en premier lieu alors que la demande de secours الاسْتِغَاثَة se fait en deuxième lieu, au moment où la chose contre quoi on a demandé la protection, est arrivée.

Exemple :

Une personne demande la protection d'Allah سبحانه وتعالى (الاسْتِعَاذَةِ al-isti‘âdhah) contre une maladie et elle subit tout de même cette maladie.

Elle demande alors à Allah سبحانه وتعالى le secours (الاسْتِغَاثَةِ al-istighâthah) pour qu’Il la guérisse.

Que ce soit :

La demande d’aide الاسْتِعَانَة (al-isti‘ânah)

La demande de protection الاسْتِعَاذَةِ (al-isti‘âdhah)

La demande de secours الاسْتِغَاثَةِ (al-istighâthah)

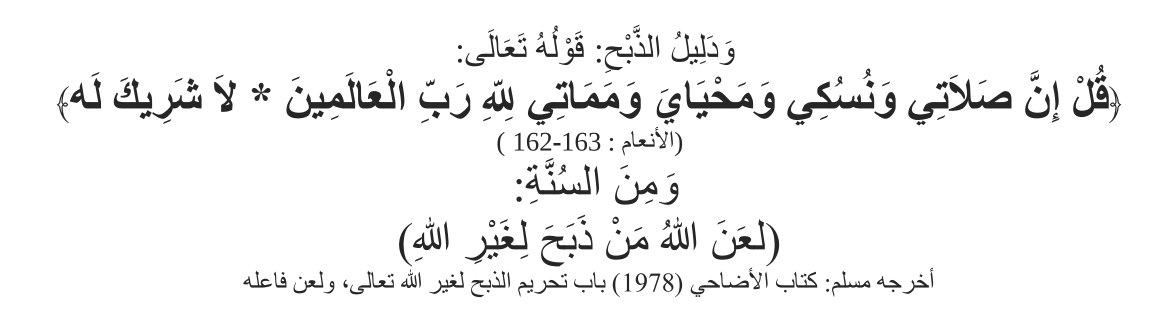
Il est permis de les demander à autre qu’Allah à condition :

Que la personne en soit capable ;

Que la personne soit vivante ;

Que la personne soit présente.

→ Et que la personne qui demande ait la conviction que ce n'est qu'une cause, toute l'affaire appartenant à Allah سبحانه وتعالى.



وَدَلِيلُ الذَّبْحِ: قَوْلُهُ تَعَالَى:

﴿قُلْ إِنَّ صَلاَتِي وَنُسُكِي وَمَحْيَايَ وَمَمَاتِي لِلّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ * لاَ شَرِيكَ لَهُ﴾

(الأنعام : 162-163)

وَمِنَ السُّنَّةِ:

(لَعَنَ اللهُ مَنْ ذَبَحَ لِغَيْرِ اللهِ)

أخرجه مسلم: كتاب الأضاحي (1978) باب تحريم الذبح لغير الله تعالى، ولعن فاعله

La preuve concernant le sacrifice réside dans la Parole d’Allah :

«Dis : "En vérité, ma prière, mes actes de dévotion (ou mon sacrifice), ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l’Univers. À Lui nul associé ! »

(sourate Al-An‘âm, versets 162-163)

Et on trouve dans la Sunnah :

« Maudit soit celui qui égorge une bête pour un autre qu’Allah. »

Rapporté par Muslim, Livre des sacrifices, chapitre de l'interdiction de sacrifier une bête pour un autre qu'Allah et de la malédiction de celui qui agit de la sorte.



الذَّبْحِ- le sacrifice (adh-dhabh)

Le sacrifice الذَّبْحِ fait partie des plus grandes adorations qui ont un rapport avec l’argent المَالِيَّة.
Il est strictement interdit, et c’est de l’association (polythéisme ash-shirk), d'égorger pour autre qu’Allah سبحانه وتعالى et de vouloir se rapprocher d’autre qu’Allah par cette grande adoration car le sacrifice doit être exécuté uniquement pour Allah سبحانه وتعالى.

Sheikh Ubayd Al-Jabiri حفظه الله dit que :

« Il y a trois sortes de sacrifice الذَّبح :

- *Une qui est légiférée : il s'agit du sacrifice par lequel tu veux te rapprocher d’Allah* سبحانه وتعالى.
- *Ensuite, il y a un sacrifice qui est une innovation : il s'agit de celui par lequel tu veux te rapprocher d’Allah mais avec une façon innovée.*
- *Et une troisième sorte, le sacrifice qui est du shirk (l’association) : il s'agit de la personne qui veut se rapprocher d'autre qu’Allah par ce sacrifice. »*

وَدَلِيلُ النَّذْرِ: قَوْلُهُ تَعَالَى
﴿يُوفُونَ بِالنَّذْرِ وَيَخَافُونَ يَوْماً كَانَ شَرُّهُ مُسْتَطِيراً﴾
(الإنسان: 7)

La preuve concernant le vœu réside dans la Parole d’Allah :
« Ils accomplissent leurs vœux et ils redoutent un jour dont le mal s’étendra partout. »
(sourate Al-Insân, verset 7)

النَّذْرِ- le serment (an-nadhr)

Le serment c'est le fait de s'imposer quelque chose qu’Allah سبحانه وتعالى ne nous a pas commandé, comme le fait de s’imposer d'accomplir un jeûne surérogatoire légiféré ou une prière surérogatoire légiférée, etc.

Le Prophète Mohammed ﷺ a dit :

« Celui qui s'impose un vœu dans l'obéissance à Allah, qu'il obéisse et qu'il accomplisse ce vœu. Et celui qui fait un vœu dans la désobéissance à Allah, qu'il ne désobéisse pas à Allah. »

Le vœu ne doit être formulé que dans des choses qu’Allah سبحانه وتعالى agrée.

AL MADRASSA©

Le vœu en lui-même n'est pas une adoration qui est demandée parce que le Prophète Mohammed ﷺ a dit :

« إِنَّهُ لَا يَأْتِي بِخَيْر، وَإِنَّمَا يُسْتَخْرَجُ بِهِ مِنَ الْبَخِيل »

« Il ne vient pas avec du bien, mais il ne sort que d'une personne qui est avare. »

Une personne demande à Allah de lui accorder quelque chose et si Allah lui accorde cette chose, la personne promet de faire telle ou telle chose.

Les savants ont dit que :

- Les vœux pieux sont détestables ;
- Les vœux qui sont dans la désobéissance à Allah sont formellement interdits.



Le deuxième fondement : Quelle est ta religion ?

الأصل الثاني : مَعْرِفَةُ دِينِ الإِسْلامِ بِالأَدِلَّةِ
وَهُوَ: الاسْتِسْلامُ للهِ بِالتَّوْحِيدِ، وَالانْقِيَادُ لَهُ بِالطَّاعَةِ، وَالْبَرَاءَةُ مِنَ الشِّرْكِ وَأَهْلِهِ

Le deuxième fondement est la connaissance de la religion de l'Islam au moyen des preuves. Or, l'Islam est la soumission à Allah par l'Unicité, la sujétion en Lui obéissant et le désaveu du polythéisme et de ses adeptes.

Les savants disent :

« دِين الإِسْلامِ يَنْقَسِمُ إِلَى قِسْمَين : عَام وَخَاص »

« La religion de l'Islam se divise en deux : le général et le particulier. »

Le général englobe toutes les religions et toutes les religions s'appellent : Islam.

« إِنَّالدِّينَ عِندَاللَّهِ الْإِسْلَامُ »

« Certes la religion acceptée auprès d'Allah c'est l'Islam. »
(sourate Âl 'Imran, verset 91)

→ Tous les Prophètes ont appelé à l'Islam d'un point de vue général : الإِسْلام عَام

→ Alors que la religion d'Allah révélée au Prophète Mohammed ﷺ et sa législation est l'Islam mais d'un point de vue particulier : الإِسْلام خاص

Le Prophète ﷺ a dit :

« الأنبياءُ إخوةٌ لعَلَّاتٍ؛ أمَّهاتُهُم شتَّى، ودينُهُم واحدٌ »

« Les prophètes sont des demi-frères (le terme utilisé en arabe signifie : consanguins de père), *leurs mères sont différentes mais leur religion est unique. »*



Ibn Hajar Al-Asqalani رحمه الله explique ce hadith en disant :

« Même si leurs législations sont différentes ; leur base (leur fondement) est unique, c'est l'Unicité التَّوْحِيد at-Tawhîd qui est le fait d'adorer Allah sans associé en Lui vouant un culte exclusif. »

- Tous les Prophètes ont appelé à l'unicité d'Allah التَّوْحِيد at-Tawhîd, c'est la raison pour laquelle l'Islam الْإِسْلَامُ englobe toutes les religions.

- Alors que d'un point de vue particulier, l'Islam الْإِسْلَامُ est la religion révélée au Prophète Mohammed ﷺ.

La définition de l'Islam الْإِسْلَامُ

L'Islam c'est :

- Se soumettre à Allah par l'Unicité التَّوْحِيد
- Obéir à Allah de façon apparente et cachée
- Se désavouer de l'association (ash-shirk) et de la croyance, de la pratique, des coutumes, des fêtes, et de toute forme de ressemblance aux associateurs.

وَهُوَ ثَلاثُ مَرَاتِبَ: الإِسْلامُ، وَالإِيمَانُ، وَالإِحْسَانُ. وَكُلُّ مَرْتَبَةٍ لَهَا أَرْكَانٌ

De plus, la religion comporte trois degrés, à savoir :
l'Islâm, l'Imân et l'Ihsân,
et chacun de ces degrés est bâti sur des piliers.

La religion révélée au Prophète Mohammed ﷺ (l'Islam particulier الإِسْلامُ خَاص) se divise en trois degrés :

- La soumission الإِسْلامُ
- La foi الإِيمَانُ
- La perfection de la foi الإِحْسَانُ



المرتبة الأولى: الإسلام
فَأَرْكَانُ الإِسْلامِ خَمْسَةٌ
شَهَادَةُ أَن لا إِلٰه إِلا اللهُ وَأَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولُ اللهِ، وَإِقَامُ الصَّلاةِ، وَإِيتَاءِ الزَّكَاةِ، وَصَوْمُ رَمَضَانَ، وَحَجُّ بَيْتِ اللهِ الْحَرَامِ

Les piliers de l'Islam sont au nombre de cinq :
attester qu'il n'y a de divinité (digne d'adoration) si ce n'est Allah et que Mohammed est Son Messager, accomplir la prière, s'acquitter de la Zakât, jeûner le mois de Ramadan et effectuer le pèlerinage à la maison sacrée d'Allah.

Le premier degré : L'Islam الإسلام

Le Prophète Mohammed ﷺ dit :

بُنِيَ الإِسْلَامُ عَلَى خَمْسٍ
شَهَادَةِ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَأَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولُ اللَّهِ، وَإِقَامِ الصَّلَاةِ، وَإِيتَاءِ الزَّكَاةِ، وَالحَجِّ، وَصَوْمِ رَمَضَانَ
رواه البخاري ومسلم - متفق عليه -

« L'Islam est bâti sur cinq (piliers) :
- *Le témoignage que nulle Divinité n'est digne d'adoration si ce n'est Allah et que Mohammed est Son serviteur et Messager ;*
- *la pratique (rigoureuse) de la salât ;*
- *l'acquittement de la zakât ;*
- *le pèlerinage obligatoire (à Makkah);*
- *et le jeûne du Ramadân. »*

Rapporté par Al-Bukhari et Mouslim – Hadith n°3 de « Al-arba'oun An-Nawawi »

فَدَلِيلُ الشَّهَادَةِ: قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿ شَهِدَ اللهُ أَنَّهُ لاَ إِلٰه إِلاَّ هُوَ وَالْمَلاَئِكَةُ وَأُوْلُواْ الْعِلْمِ قَآئِمَاً بِالْقِسْطِ لاَ إِلٰه إِلاَّ هُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴾
(آل عمران، 18)
وَمَعْنَاهَا: لا مَعْبُودَ بِحَقٍّ إلا اللهُ

La preuve au sujet de l'attestation réside dans la Parole d'Allah :
« Allah atteste, ainsi que les anges et ceux qui possèdent la science, qu'il n'y a point de divinité (digne d'adoration) à part Lui, le Mainteneur de la justice. Point de divinité (en droit d'être adorée) à part Lui, le Puissant, le Sage ! »
(sourate Al 'Imrân, verset 18)
Le sens de cette attestation est qu'il n'y a point de divinité véritable si ce n'est Allah.



الشَّهَادَة- l’attestation de foi

L’attestation de foi se divise en deux parties : شَهَادَةِ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَأَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولُ اللَّهِ

- L’attestation de foi qui concerne Allah : Nul n’est digne d’être adoré si ce n'est Allah.
- L’attestation de foi qui concerne le Prophète ﷺ : Nulle personne mérite d'être suivie si ce n'est le prophète Mohammed ﷺ.

« شَهِدَ اللهُ أَنَّهُ لاَ إِلٰه إِلاَّ هُوَ وَالْمَلاَئِكَةُ وَأُوْلُواْ الْعِلْمِ »
« Allah atteste, ainsi que les anges et ceux qui possèdent la science, qu’il n'y a point de divinité (digne d’adoration) à part Lui »

Allah évoque l’attestation de foi en disant « لاَ إِلٰه إِلَّا هُوَ »

وَمَعْنَاهَا: لا مَعْبُودَ بِحَقٍّ إلا اللهُ
Le sens de cette attestation est qu’il n’y a point de divinité véritable si ce n’est Allah.

Personne n’est digne d’adoration si ce n’est Allah !

﴿**لا إِلٰه**﴾ نَافِيًا جَمِيعَ مَا يُعْبَدُ مِنْ دُونِ اللهِ ﴿**إِلا اللهُ**﴾ مُثْبِتًا الْعِبَادَةَ للهِ وَحْدَهُ لا شَرِيكَ لَهُ فِي عِبَادَتِهِ، كَمَا أَنَّهُ لَيْسَ لَهُ شَرِيكٌ فِي مُلْكِهِ

Ainsi, **« Il n’y a point de divinité »** (La Ilâha) nie (la légitimité de) tout être adoré autre qu’Allah, et **« si ce n’est Allah »** (Ill-Allâh) affirme l’unicité d’Allah Unique et sans associé dans Son adoration, de la même façon qu’Il n’a pas d’associé dans la création.

« إِلٰه إِلَّا الله » signifie que : **« Nulle Divinité n’est digne d’adoration si ce n’est Allah. »**

« لاَ إِلٰه » est une négation de tout ce qui est adoré en dehors d’Allah.

AL MADRASSA©

L’attestation « لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ » repose sur deux piliers indissociables	
une négation	**une affirmation**
« لاَإِلٰه »	« إِلاَّاللهِ »
Nulle Divinité n’est digne d’adoration	*Excepté Allah*

« إِلَّا الله » est une affirmation que l'adoration est due à Allah Seul sans associé dans Son adoration comme Il n'a pas d'associés dans Son Royaume.

وَتَفْسِيرُهَا: الَّذِي يُوَضِّحُهَا قَوْلُهُ تَعَالَى

﴿وَإِذْ قَالَ إِبْرَاهِيمُ لأَبِيهِ وَقَوْمِهِ إِنَّنِي بَرَآءٍ مِّمَّا تَعْبُدُونَ * إِلاَّ الَّذِي فَطَرَنِي فَإِنَّهُ سَيَهْدِينِ * وَجَعَلَهَا كَلِمَةً بَاقِيَةً فِي عَقِبِهِ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ﴾

(الزخرف: 26 - 28)

L’exégèse de cette attestation réside dans la Parole d’Allah :

« Et lorsque Abraham dit à son père et à son peuple : "Je me désavoue totalement de ce que vous adorez, à l’exception de Celui qui m’a créé, car c’est Lui en vérité qui me guidera. Et il en fit une parole qui devait se perpétuer parmi sa descendance. Peut-être reviendront-ils ? »

(sourate Az-Zukhruf, versets 26 à 28)

وقَوْلُهُ تَعَالَى:

﴿قُلْ يَا أَهْلَ الْكِتَابِ تَعَالَوْاْ إِلَى كَلَمَةٍ سَوَاءٍ بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمْ أَلاَّ نَعْبُدَ إِلاَّ اللهَ وَلاَ نُشْرِكَ بِهِ شَيْئاً وَلاَ يَتَّخِذَ بَعْضُنَا بَعْضاً أَرْبَاباً مِّن دُونِ اللهِ فَإِن تَوَلَّوْاْ فَقُولُواْ اشْهَدُواْ بِأَنَّا مُسْلِمُونَ﴾

(آل عمران: 64)

Ainsi que le verset suivant :

« Dis : "Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous : que nous n’adorions qu’Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne nous prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors d’Allah." Puis, s’ils tournent le dos, dites : "Soyez témoins que nous, nous sommes soumis. "»

(sourate Al ‘Imrân, verset 64)



Dans ces deux versets, Allah nous prouve la négation et l'affirmation :		
→ Premier verset	إِنَّنِي بَرَآء مِّمَّا تَعْبُدُونَ * إِلاَّ الَّذِي فَطَرَنِي	**« Je me désavoue totalement de ce que vous adorez, à l'exception de Celui qui m'a créé »**
→ Deuxième verset	أَلاَّ نَعْبُدَ إِلاَّ اللّهَ	**« nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer »**



وَدِلِيلُ شَهَادَةِ أَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولُ اللهِ: قَوْلُهُ تَعَالَى

﴿ لَقَدْ جَآءكُمْ رَسُولٌ مِّنْ أَنفُسِكُمْ عَزِيزٌ عَلَيْهِ مَا عَنِتُّمْ حَرِيصٌ عَلَيْكُم بِالْمُؤْمِنِينَ رَؤُوفٌ رَّحِيمٌ ﴾

(التوبة: 128)

La preuve au sujet de l'attestation que Mohammed est le Messager d'Allah réside dans la Parole d'Allah :

« Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude envers vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants. »

(sourate At-Tawbah, verset 128)

Parmi les preuves que le Prophète Mohammed ﷺ est un Prophète et un Messager, on trouve le verset :

مَّا كَانَ مُحَمَّدٌ أَبَا أَحَدٍ مِّن رِّجَالِكُمْ وَلَٰكِن رَّسُولَ اللَّهِ وَخَاتَمَ النَّبِيِّينَ وَكَانَ اللَّهُ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمًا

« Mohammed n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le Messager d'Allah et le dernier des Prophètes. Allah est Omniscient. »
(sourate Al-Ahzab, verset 40)

وَمَعْنَى شَهَادَة أَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولُ اللهِ:

طَاعَتُهُ فِيمَا أَمَرَ، وَتَصْدِيقُهُ فِيمَا أَخْبَرَ، واجْتِنَابُ مَا نَهَى عَنْهُ وَزَجَرَ وأَلا يُعْبَدَ اللهُ إلا بِمَا شَرَعَ

Le sens de l'attestation que Mohammed est le Messager d'Allah est le suivant :
obéir à ses commandements, attester de la véracité des informations dont il nous fait part, s'éloigner de ce qu'il a interdit et réprimé, et n'adorer Allah qu'au moyen de ce qu'il a légiféré.

L'attestation « Mohammed est le Messager d'Allah مُحَمَّدًا رَسُولُ اللهِ », englobe quatre points très importants :

- طَاعَتُهُ فِيمَا أَمَرَ - **Obéir dans ce qu'il a ordonné**

Allah سبحانه وتعالى a certes associé l'obéissance au Prophète Mohammed ﷺ à Son obéissance سبحانه وتعالى.

« مَّن يُطِعِ الرَّسُولَ فَقَدْ أَطَاعَ اللَّهَ »



« Celui qui obéit au Prophète, il aura certes obéi à Allah. » (sourate An-Nisa, verset 80)

- تَصْدِيقُهُ فِيمَا أَخْبَرَ **- Rendre véridique ses informations :**

Tout ce qui est venu du Prophète Mohammed ﷺ, à condition que ce soit authentique, il est obligatoire pour chaque musulman de le rendre véridique.

- اجْتِنَابُ مَا نَهَى عَنْهُ وَزَجَرَ **- S'écarter de tout ce que le Prophète Mohammed ﷺ a interdit :**

« وَمَا آتَاكُمُ الرَّسُولُ فَخُذُوهُ وَمَا نَهَاكُمْ عَنْهُ فَانتَهُوا »

« Ce que le Prophète vous ordonne, pratiquez-le et ce qu'il vous a interdit écartez-vous en. »

(sourate An-Nisa, verset 80)

- وأَلا يُعْبَدَ اللهُ إلا بِمَا شَرَعَ

« N'adorer Allah سبحانه وتعالى **qu'au moyen de ce que le Prophète Mohammed ﷺ a légiféré. »**

C'est le suivi de la Sunna du Prophète ﷺ. Tout ce qui est venu du prophète Mohammed ﷺ fait partie de notre religion, de notre législation.
Il est interdit d'adorer Allah avec les choses innovées qui ne font pas partie de notre religion. On doit adorer Allah avec la Sunna du Prophète Mohammed ﷺ.

Exemples :

Le Prophète Mohammed ﷺ dit : « صلُّوا كما رأيتُموني أُصلِّي »
« Priez comme vous m'avez vu prier. »

et dans un autre hadith : « خُذُوا عَنِّي مَنَاسِكَكُم »
« Prenez de moi vos rituels. »

L'adoration et la législation sont faites à partir du suivi du Prophète Mohammed ﷺ.

وَدَلِيلُ الصَّلاةِ، وَالزَّكَاةِ، وَتَفْسِيرُ التَّوْحِيدِ: قَوْلُهُ تَعَالَى:

﴿وَمَا أُمِرُوا إِلاَّ لِيَعْبُدُوا اللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ الدِّينَ حُنَفَآءَ وَيُقِيمُوا الصَّلاةَ وَيُؤْتُوا الزَّكَاةَ وَذَلِكَ دِينُ الْقَيِّمَةِ﴾

(البينة: 5)

La preuve au sujet de la prière, de l'aumône légale (Zakât) et de l'explication du Tawhîd réside dans la Parole d'Allah :

« Il ne leur a été commandé que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la prière et d'acquitter la Zakât. Voilà la religion de droiture. »

(sourate Al-Bayyinah, verset 5)



Ce verset est une preuve qu'Allah سبحانه وتعالى nous a commandé :

- L'accomplissement la prière الصَّلاة ;
- L'acquittement de l'aumône légale الزَّكَاة ;
- D'adorer Allah en Lui vouant un culte exclusif (explication de l'unicité at-tawhîd التَّوْحِيدِ)

ودَلِيلُ الصِّيَامِ: قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُواْ كُتِبَ عَلَيْكُمُ الصِّيَامُ كَمَا كُتِبَ عَلَى الَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ﴾
(البقرة: 183)

La preuve au sujet du jeûne réside dans la Parole d'Allah :
« Ô vous les croyants ! On vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux qui vous ont précédés, ainsi atteindrez-vous la piété. »
(sourate Al-Baqarah, verset 183)

Ce verset est une preuve qu'Allah سبحانه وتعالى nous a ordonné d'accomplir le jeûne.

ودَلِيلُ الْحَجِّ: قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿وَلِلّهِ عَلَى النَّاسِ حِجُّ الْبَيْتِ مَنِ اسْتَطَاعَ إِلَيْهِ سَبِيلاً وَمَن كَفَرَ فَإِنَّ الله غَنِيٌّ عَنِ الْعَالَمِينَ﴾
(آل عمران: 97)

La preuve au sujet du pèlerinage se trouve dans la Parole d'Allah :
« Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui en ont les moyens, d'effectuer le pèlerinage à la Maison. Et quiconque ne croit pas, Allah Se passe largement des mondes. »
(sourate Al 'Imrân, verset 97]

Ce verset est une preuve qu'Allah سبحانه وتعالى nous a ordonné d'accomplir le pèlerinage الْحَجِّ au moins une fois dans notre vie.



Le deuxième degré : La foi الإيمان

الْمَرْتَبَةُ الثَّانِيَة
الإِيمَانُ وَهُوَ: بِضْعٌ وَسَبْعُونَ شُعْبَةً، فَأَعْلاهَا قَوْلُ لا إِلَه إِلا اللهُ، وَأَدْنَاهَا إِمَاطَةُ الأَذَى عَنِ الطَّرِيقِ، وَالْحَيَاءُ شُعْبَةٌ مِنْ الإِيمَانِ

Le deuxième degré est la foi (Al-Îmân), qui présente un peu plus de soixante-dix branches dont la plus élevée est le fait de dire : « Il n'y a pas de divinité digne d'adoration si ce n'est Allah », et la plus basse est le fait d'ôter de la route un objet gênant et la pudeur est une des branches de la foi.

La définition de la foi الإِيمَانُ

La définition de la foi chez les gens de la Sunna est :

الإِيمَانُ هُوَ قَوْلٌ بِاللِّسَان، وَعَمَلٌ بِالأَرْكَان، وَاعْتِقَادٌ بِالجِنَان، يَزِيدُ بِطَاعَةِ الرَّحْمَان، وَيَنْقُصُ بِالْعِصْيَان

« La foi est une parole avec la langue, un acte avec les membres et une croyance avec le cœur. Elle augmente en obéissant au Tout Miséricordieux et elle diminue à cause de la désobéissance. »

La parole par laquelle a commencé le Sheikh Mohammed Ibn Abdelwahhab رحمه الله est un hadith qui a été rapporté par Abu Houreyra dans Sahih Mouslim.

Ce hadith est explicite quant au fait que la foi se compose de paroles, d'actes et de croyance :

- **La preuve de paroles** se situe dans le passage *« la plus élevée est le fait de dire : لا إله إلا الله Il n'y a pas de divinité digne d'adoration si ce n'est Allah. »*

- **La preuve des actes** est lorsque est cité le fait que retirer une chose nuisible du chemin est un acte qui fait partie de la foi.

- **La preuve par rapport à la croyance dans le cœur** est que la pudeur الْحَيَاءُ fait partie de la foi, et la pudeur est quelque chose qui se trouve dans le cœur.



وَأَرْكَانُهُ سِتَّةٌ: كما في الحديث
(أَنْ تُؤْمِنَ بِاللهِ، وَمَلائِكَتِهِ، وَكُتُبِهِ، وَرُسُلِهِ، وَالْيَوْمِ الآخِرِ، وَتُؤْمِنَ بِالْقَدَرِ خَيْرِهِ وَشَرِّهِ)

Ses piliers sont au nombre de six :
croire en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses Messagers, au Jour Dernier, et croire au destin, qu'il soit favorable ou défavorable.

وَالدَّلِيلُ عَلَى هَذِهِ الأَرْكَانِ السِّتَةِ: قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿لَّيْسَ الْبِرَّ أَن تُوَلُّواْ وُجُوهَكُمْ قِبَلَ الْمَشْرِقِ وَالْمَغْرِبِ وَلَـكِنَّ الْبِرَّ مَنْ آمَنَ بِاللهِ وَالْيَوْمِ الآخِرِ وَالْمَلآئِكَةِ وَالْكِتَابِ وَالنَّبِيِّينَ﴾
(البقرة: 177)

ودليل القدر: قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿إِنَّا كُلَّ شَيْءٍ خَلَقْنَاهُ بِقَدَرٍ﴾
(القمر: 49)

La preuve concernant ces six piliers réside dans la Parole d'Allah :
« La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux anges, au Livre et aux Prophètes. »
(sourate Al-Baqarah, verset 177)

Et la preuve concernant le destin réside dans la Parole d'Allah :
« Nous avons créé toute chose avec mesure. »
(sourate Al-Qamar, verset 49)

Voici donc les 6 piliers de la foi :

1er pilier - الإيمَانُ بالله : la croyance en Allah

La croyance en Allah et la preuve de Son existence se fait par quatre moyens :
وَالإيمَانُ بالله يَسْتَلْزِمُ أَرْبَعَةَ أُمُور :

- العَقْل la conscience ;
- الحِسّ les sens ;
- الفِطْرَة la nature saine ;
- الشَّرْع la législation.



العَقْل
la conscience : Quelqu'un qui a une bonne conscience ne peut pas s'imaginer qu'il n'y a pas de Créateur, pas de Seigneur qui gère tout l'Univers.

الحِسّ **les sens :** Par exemple, le fait qu'une personne se dirige par elle-même vers le ciel quand elle invoque quand elle demande à son Seigneur et quand elle sent que son cœur monte (c'est-à-dire qu'elle a envie de se tourner vers Lui), ce sont les sens qui prouvent l'existence d'Allah سبحانه وتعالى

الفِطْرَة **la nature saine :** Toute personne nait sur la saine nature, toute personne a comme saine nature qu'elle a un Seigneur Créateur

الشَّرْع **la législation :** Nous avons appris la connaissance de notre Seigneur ainsi que les détails de notre législation et la grandeur d'Allah سبحانه وتعالى à travers les livres qui nous ont été envoyés par Ses messagers et en particulier par le Prophète Mohammed ﷺ.

2ème pilier - الإيمان بالْمَلَائِكَة la croyance aux anges

Les anges sont dans un monde invisible, Allah سبحانه وتعالى les a créés de lumières.
Ils obéissent à tout ce qu'Allah ordonne et ne Lui désobéissent jamais.
Ils ont une âme, un corps, une conscience et un cœur.
Parmi les anges, nous connaissons Jiblil عليه السلامqui a été chargé d'amener la révélation.

3ème pilier - الإيمَانُ بالكُتُب la croyance aux Livres

Le Noble Coran est la Parole d'Allah سبحانه وتعالى qui abolit tous les Livres précédents.
Parmi les Livres que nous connaissons il y a : la Torah التَّوْرَاة, la Bible الإنْجِيل, Az-Zabour الزّبُورُ et les feuilles d'Ibrahim et de Moussa صُحُفُ ابْرَاهِيم وَمُوسَى.
Tous les Messagers sont venus avec un Livre mais nous ne connaissons que ceux cités précédemment.
Nous croyons donc en tous ces Livres et nous croyons que le Noble Coran les a abolis.

4ème pilier - الإيمَانُ بالرُّسُل la croyance aux Messagers

Les Messagers sont des êtres humains, des hommes qui n'ont aucune des caractéristiques qui appartiennent à Allah Seul, les caractéristiques de la Seigneurie الرُّبُوبِيَّة
Ils sont des serviteurs d'Allah سبحانه وتعالى, il est interdit de les adorer.
Les messagers sont venus pour nous montrer et pour nous ordonner d'adorer Allah سبحانه وتعالى, ils ont été envoyés afin d'appeler à l'unicité at-Tawhid التوحيد et d'interdire le polythéisme ash-shirk الشرك.



Le premier des Prophètes est Adam, le premier des Messagers est Nouh عليه السلام et le dernier des Prophètes est le Prophète Mohammed ﷺ et toute personne qui prétend être Messager ou Prophète après le Prophète Mohammed ﷺ est un menteur.

5ème pilier - الإيمان بالْيَوْمِ الآخِرِ la croyance au Jour du Jugement dernier

La croyance au Jour du Jugement dernier englobe tout ce dont le Prophète Mohammed ﷺ nous a informés parmi les choses qui vont se passer du moment de la mort jusqu'à l'entrée au Paradis ou en Enfer c'est-à-dire : la résurrection, la Rétribution, le Jugement, le Paradis et l'Enfer, mais aussi le châtiment qui se trouve dans la tombe عَذَابُ القَبْرِ.

6ème pilier - الإيمان بالْقَدَرِ خَيْرِهِ وَشَرِّهِ la croyance au destin ou à la prédestination qu'elle soit bonne ou mauvaise

La croyance à la prédestination, qu'elle soit bonne ou mauvaise, se concrétise par quatre points :

La science العِلْم : Allah سبحانه وتعالى connait toute chose, tout ce qui se passe ne sort pas de Sa connaissance.

L'écriture الكِتَابَة : Allah سبحانه وتعالى a tout écrit, tout ce qui se passe, tout ce qui va se passer, tout ce qui s'est passé, Allah l'a écrit.

La volonté المَشِيَّة : Tout ce qui arrive dans le destin qu'il soit bon ou mauvais, ne sort pas de la volonté d'Allah سبحانه وتعالى.

La création الخَلْق : Tout ce qui se passe, tout ce qui va se passer, tout ce qui s'est passé, ne sort pas de la création d'Allah سبحانه وتعالى, Il l'a créé.



Le troisième degré : la bienfaisance الإِحْسَانُ

الْمَرْتَبَةُ الثَّالِثَةُ: الإِحْسَانُ أركانه: وله رُكْنٌ وَاحِدٌ. كما في الحديث:
(أَنْ تَعْبُدَ اللهَ كَأَنَّكَ تَرَاهُ، فَإِن لَمْ تَكُنْ تَرَاهُ فَإِنَّهُ يَرَاكَ)
وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿ إِنَّ اللّـهَ مَعَ الّـَذِينَ اتَّقَواْ وَّالّـَذِينَ هُم مُّحْسِنُونَ ﴾
(النحل: 128)

وقَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿وَتَوَكَّلْ عَلَى الْعَزِيزِ الرَّحِيمِ * الَّذِي يَرَاكَ حِينَ تَقُومُ * وَتَقَلُّبَكَ فِي السَّاجِدِينَ * إِنَّهُ هُوَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ ﴾
(الشعراء: 217 - 220)

وقَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿وَمَا تَكُونُ فِي شَأْنٍ وَمَا تَتْلُو مِنْهُ مِن قُرْآنٍ وَلاَ تَعْمَلُونَ مِنْ عَمَلٍ إِلاَّ كُنَّا عَلَيْكُمْ شُهُوداً إِذْ تُفِيضُونَ فِيهِ﴾
(يونس: 61)

Le troisième degré est la bienfaisance (Al-Ihsân) qui n’a qu’un seul pilier qui est :
« d’adorer Allah comme si tu Le voyais, car si tu ne Le vois pas, Lui, certes, te voit. »
La preuve à ce sujet réside dans la Parole d’Allah :
« Certes, Allah est avec ceux qui (L’) ont craint et ceux qui sont bienfaisants. »
(sourate An-Nahl, verset 128)
Ainsi que Sa Parole :
« Et place ta confiance dans le Tout Puissant, le Très Miséricordieux, qui te voit quand tu te lèves, et (voit) tes gestes parmi ceux qui se prosternent. C’est Lui vraiment, Celui qui entend tout, Celui qui sait tout. »
(sourate Ash-Shu‘arâ, versets 217-220)
Et Sa Parole :
« Tu ne te trouveras dans aucune situation, tu ne réciteras aucun passage du Coran, et vous n’accomplirez aucun acte sans que Nous soyons témoin au moment où vous l’entreprenez. »
(sourate Yûnus, verset 61)



Sheikh Salah Al Fawzan حفظه الله dit que la bienfaisance الإحْسَانُ Al-Ihsan contient deux niveaux :

- Le premier niveau est le fait de voir Allah عز وجل avec le cœur المُشَاهَدَة القَلْبِيّة, de L'adorer comme si nous Le voyions, de sorte que nous avons une grande certitude et une grande foi.
- Le second niveau est un niveau moindre, c'est le fait d'adorer Allah عز وجل en ayant la connaissance qu'Il nous voit et, de ce fait, nous nous écartons de la désobéissance et du fait de contredire Ses ordres.

Dans les trois versets cités :

- le premier de ces trois versets est une preuve du premier niveau d'Al-ihsan, de bienfaisance qui est : adorer Allah comme si nous Le voyions.

- les deux autres versets sont des preuves qu'Allah عز وجل nous voit.

وَالدَّلِيلُ مِنَ السُّنَّةِ: حَدِيثُ جِبْرِيلَ الْمَشْهُورُ

La preuve tirée de la Sunnah est le célèbre hadith de l'ange Jibril

Le hadith de Jibril est un hadith de la sounna qui est très important dans notre religion car il concerne les trois degrés de la religion :

- Le premier degré : L'islam الإسلام
- Le deuxième degré : La foi الإيمان
- Le troisième degré : La bienfaisance الإِحْسَانُ

عَنْ عُمَرَ بنِ الْخَطَّابِ ـ رَضِيَ اللهُ عَنْهُ ـ قَالَ:
بَيْنَمَا نَحْنُ جُلُوسٌ عِنْدَ النَّبِيِّ ـ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ ـ إِذْ طَلَعَ عَلَيْنَا رَجُلٌ، شَدِيدُ بَيَاضِ الثِّيَابِ، شَدِيدُ سَوَادِ الشَّعْرِ، لا يُرَى عَلَيْهِ أَثَرُ السَّفَرِ، وَلا يَعْرِفُهُ مِنَّا أَحَدٌ، فَجَلَسَ إِلَى النَّبِيِّ ـ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ ـ فَأَسْنَدَ رُكْبَتَيْهِ إِلَى رُكْبَتَيْهِ، وَوَضَعَ كَفَّيْهِ عَلَى فَخِذَيْهِ، وَقَالَ: يَا مُحَمَّدُ أَخْبِرْنِي عَنِ الإِسْلامِ
فَقَالَ: (أَنْ تَشْهَدَ أَنْ لا إِلَه إِلا اللهُ وَأَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولُ اللهِ، وَتُقِيمَ الصَّلاةَ، وَتُؤْتِيَ الزَّكَاةَ، وَتَصُومَ رَمَضَانَ، وَتَحُجَّ الْبَيْتَ إِنْ اسْتَطَعْتَ إِلَيْهِ سَبِيلا)
قَالَ: صَدَقْتَ. فَعَجِبْنَا لَهُ يَسْأَلُهُ وَيُصَدِّقُهُ



قَالَ: أَخْبِرْنِي عَنِ الإِيمَانِ. قَالَ:(أَنْ تُؤْمِنَ بِاللهِ، وَمَلائِكَتِهِ، وَكُتُبِهِ، وَرُسُلِهِ، وَالْيَوْمِ الآخِرِ، وَتُؤْمِنَ بِالْقَدَرِ خَيْرِهِ وَشَرِّهِ)

قَالَ: صَدَقْتَ

قَالَ: أَخْبِرْنِي عَنِ الإِحْسَانِ

قَالَ: (أَنْ تَعْبُدَ اللهَ كَأَنَّكَ تَرَاهُ، فَإِنْ لَمْ تَكُنْ تَرَاهُ فَإِنَّهُ يَرَاكَ)

قَالَ: أَخْبِرْنِي عَنِ السَّاعَةِ

قَالَ: (مَا الْمَسْؤُولُ عَنْهَا بِأَعْلَمَ مِنَ السَّائِلِ)

قَالَ: فَأَخْبِرْنِي عَنْ أَمَارَاتِهَا

قَالَ: (أَنْ تَلِدَ الأَمَةُ رَبَّتَهَا، وَأَنْ تَرَى الْحُفَاةَ الْعُرَاةَ الْعَالَةَ رِعَاءَ الشَّاءِ يَتَطَاوَلُونَ فِي الْبُنْيَانِ)

قَالَ: فَمَضَى،

فَلَبِثْنَا مَلِيًّا، فَقَالَ: (يَا عُمَرُ أَتَدْرُونَ مَنِ السَّائِلِ؟)

قُلْنَا: اللهُ وَرَسُولُهُ أَعْلَمُ،

قَالَ: (هَذَا جِبْرِيلُ أَتَاكُمْ يُعَلِّمُكُمْ أَمْرَ دِينِكُم)

أخرجه مسلم: كتاب الإيمان (1) (8): باب: بيان الإيمان و الإسلام والإحسان

D’après ‘Umar Ibn Al Khattâb (qu’Allah l’agrée) :

« Un jour, alors que nous étions assis auprès de l’Envoyé d’Allah, se présenta un homme vêtu d’habits d’une blancheur resplendissante, et aux cheveux très noirs. On ne pouvait distinguer sur lui aucune trace de voyage, alors que personne d’entre nous ne le connaissait. Il prit place face au Prophète. Il plaça ses genoux contre les siens, et posa les paumes de ses mains sur ses cuisses, et lui dit :

« Ô Muhammad, informe-moi sur l’Islam. »

L’Envoyé d’Allah dit alors :

« L’Islam consiste en ce que tu témoignes qu’il n’y a pas d’autre divinité (en droit d’être adorée) qu’Allah, et que Muhammad est Son envoyé, que tu accomplisses la prière rituelle, verses la Zakât et jeûnes le mois de Ramadan, et que tu effectues le pèlerinage à la Maison d’Allah si tu en as les moyens. »

Son interlocuteur lui répondit : *« Tu as dit vrai. »*

Et nous de nous étonner, qu’il l’interroge pour ensuite l’approuver.

Puis, il reprit *: « Informe-moi sur la Foi. »*

Le Prophète répliqua : *« La foi consiste en ce que tu dois croire en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses prophètes, au Jugement Dernier. Tu dois croire encore au destin, qu’il te soit favorable ou défavorable. »*

L’homme lui dit encore : *« Tu as dit vrai. »*

Et il reprit : *« Informe-moi sur la bienfaisance. »*

Et le Prophète lui répondit : *« La bienfaisance consiste à adorer Allah comme si tu Le voyais, car si tu ne Le vois pas, certes, Lui te voit. »*

L’homme lui dit encore : *« Informe-moi sur l’Heure (du Jugement Dernier). »*



Et le Prophète lui répondit : *« Sur l'Heure du Jugement, celui qui est interrogé n'est pas plus savant que celui qui le questionne. »*
Là-dessus, l'homme lui dit : *« Mais informe-moi sur ses signes précurseurs. »*
Et le Prophète lui répondit : *« Ce sera lorsque la servante engendrera sa maîtresse, lorsque tu verras les va-nu-pieds, ceux qui vont nus, les miséreux, les bergers se concurrencer dans les constructions de bâtisses de plus en plus hautes. »*
Là-dessus, l'homme partit.
Je demeurai là un long moment, puis le Prophète dit : *« Ô 'Umar, sais-tu qui m'a interrogé ?»*
« Non », répondis-je. *« Allah et Son Envoyé sont plus savants. »*
« Cet homme était l'ange Jibril. Il est venu pour vous enseigner votre religion. »



Le troisième fondement : Quel est ton Prophète ?

مَعْرِفَةُ نَبِيِّكُمْ مُحَمَّدٍ ـ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ
وَهُوَ مُحَمَّدُ بْنُ عَبْدِ اللهِ بْنِ عَبْدِ الْمُطَّلِبِ بْنِ هَاشِمٍ، وَهَاشِمٌ مِنْ قُرَيْشٍ، وَقُرَيْشٌ مِنَ الْعَرَبِ، وَالْعَرَبُ مِنْ ذُرِّيَّةِ إِسْمَاعِيلَ بْنِ إِبْرَاهِيمَ الْخَلِيلِ عَلَيْهِ وَعَلَى نَبِيِّنَا أَفْضَلُ الصَّلاةِ وَالسَّلامِ

C'est connaître votre Prophète Muhammed ﷺ
Son nom est Mohammed, fils de 'Abdullah, fils de 'Abdul-Muttalib, fils de Hâshim. Hâshim est issu de la tribu des Quraysh qui est une tribu arabe. Les arabes sont les descendants d'Ismaël fils d'Abraham, l'ami privilégié d'Allah, qu'Allah le couvre – lui et notre Prophète – des meilleures éloges et les salue.

Le Prophète Mohammed ﷺ est l'intermédiaire entre Allah et nous dans la transmission de la législation.

La lignée du Prophète Mohammed ﷺ

Le Prophète ﷺ a dit :

إنَّ لي خَمْسة أسْماء، أنا مُحَمَّدٌ، وأنا أحْمَدُ، وأنا الحاشِرُ الذي يُحْشَرُ النَّاسُ علَى قَدَمَيَّ، وأنا الماحِي الذي يَمْحُو اللَّهُ بيَ الكُفْرَ، وأنا العاقِبُ

*« J'ai cinq noms : je suis **Mohammed**, je suis **Ahmed** et je suis **Al-Hacher** qui sera le premier à être ressuscité et je suis **Al-Mahi**, l'effaceur, avec qui Allah efface l'incroyance et je suis **Al-Akeb**, il n'y aura pas de Prophète après moi. »*

Le Prophète ﷺ est le fils de AbdulLah (père) qui est le fils de Abdulmuttalib (grand-père) qui est le fils de Hachem (arrière-grand-père) qui fait partie de la tribu de Qureysh.

Qureysh est la plus connue des tribus arabes et les arabes sont la descendance d'Isma'il, fils de Ibrahim عليهم السلام.



وَلَهُ مِنَ العُمُرِ ثَلاثٌ وَسِتُّونَ سَنَةً، مِنْهَا أَرْبَعُونَ قَبْلَ النُّبُوَّةِ، وَثَلاثٌ وَعِشْرُونَ فى النبوة. نُبِّئَ بـ﴿اقْرَأ﴾، وَأُرْسِلَ بـ﴿الْمُدَّثِّرْ﴾

Il vécut soixante-trois ans dont quarante, avant de devenir Prophète, et vingt-trois en tant que Prophète et Messager.
Il fut investi de sa mission de Prophète lorsqu'il reçut la révélation du verset : **« Lis ! »** (sourate Al-'Alaq, verset 1)
Il atteignit le statut de Messager lorsqu'il reçut la révélation de la **sourate Al-Muddathir**.

Le Prophète Mohammed ﷺ a vécu 63 ans.

Anas رضي الله عنه dit que :
« Allah a retiré l'âme au Prophète Mohammed alors qu'il était âgé de 63 ans, et Il retira l'âme d'Abu Bakr à l'âge de 63 ans et Il retira l'âme de Omar à l'âge de 63 ans. Et Abu Bakr et Omar sont tous les deux enterrés à côté du Prophète. »
Sahih Muslim

Les meilleurs des gens sont les Compagnons du Prophète Mohammed ﷺ; le meilleur des Compagnons est Abu Bakr رضي الله عنه ensuite Omar رضي الله عنه ensuite 'Othmân رضي الله عنه et ensuite 'Ali رضي الله عنه.

Le Prophète Mohammed ﷺ a vécu 40 ans avant de devenir Prophète et 23 ans après la révélation, en tant que Prophète et Messager.

- Il est devenu Prophète au moment où Allah lui a dit : **« Lis ! - اقْرَأ »** dans la sourate Al-'Alaq.
- Il est devenu Messager au moment où Allah lui a dit : **« Lève-toi et avertis et de ton Seigneur Célèbre la grandeur - قُمْ فَأَنْذِرْ وَرَبَّكَ فَكَبِّرْ»** dans la sourate Al-Muddathir.

وَبَلَدُهُ مَكَّةُ

بَعَثَهُ اللهُ بِالنِّذَارَةِ عَنِ الشِّرْكِ، وَبالَدْعُوةِ إِلَى التَّوْحِيدِ، وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى:

﴿يَا أَيُّهَا الْمُدَّثِّرُ * قُمْ فَأَنْذِرْ * وَرَبَّكَ فَكَبِّرْ * وَثِيَابَكَ فَطَهِّرْ * وَالرُّجْزَ فَاهْجُرْ * وَلاَ تَمْنُنْ تَسْتَكْثِرُ * وَلِرَبِّكَ فَاصْبِرْ ﴾

(المدثر: 1-7)

وَمَعْنَى: ﴿ **قُمْ فَأَنْذِرْ** ﴾: يُنْذِرُ عَنِ الشِّرْكِ، وَيَدْعُو إِلَى التَّوْحِيدِ

﴿ **وَرَبَّكَ فَكَبِّرْ** ﴾: أَيْ: عَظِّمْهُ بِالتَّوْحِيدِ

﴿ **وَثِيَابَكَ فَطَهِّرْ** ﴾: أَيْ: طَهِّرْ أَعْمَالَكَ عَنِ الشِّرْكِ

﴿ **وَالرُّجْزَ فَاهْجُرْ** ﴾: الرُّجْزَ: الأَصْنَامُ، وَهجْرُهَا: تَرْكُهَا، وَالْبَرَاءَةُ مِنْهَا وَأَهْلُهَا



Sa ville natale est La Mecque et il émigra vers Médine.
Allah l’a envoyé pour prévenir du polythéisme et appeler au monothéisme. La preuve à ce sujet réside dans la Parole d’Allah :
« Ô toi ! Le revêtu d'un manteau ! Lève-toi et avertis. Et de ton Seigneur, célèbre la grandeur. Et tes vêtements, purifie-les. Et de tout péché, écarte-toi. Et ne donne pas dans le but de recevoir davantage. Et pour ton Seigneur, endure. »
(sourate Al-Muddaththir, versets 1-7)
Le sens du verset : **« Lève-toi et avertis »**, c’est prévenir du polythéisme et appeler au monothéisme.
Celui de **« Et de ton Seigneur, célèbre la grandeur »**, c’est célébrer Sa grandeur par Son Unicité.
Quant à **« Et tes vêtements, purifie-les »**, cela signifie : purifie tes actes de toute forme de polythéisme.
« Et de tout péché, écarte-toi » le péché désigne ici les statues.
S’écarter d’elles, les délaisser, se désolidariser d’elles et de leurs adeptes.

La mission du Prophète Mohammed ﷺ est d'avertir contre le shirk (l’association) et d'ordonner le Tawhid (l’unicité).

أَخَذَ عَلَى هَذَا عَشْرَ سِنِينَ يَدْعُو إِلَى التَّوْحِيدِ، وَبَعْدَ الْعَشْرِ عُرِجَ بِهِ إِلَى السَّمَاءِ، وَفُرِضَتْ عَلَيْهِ الصَّلَواتُ الْخَمْسُ، وَصَلَّى فِي مَكَّةَ ثَلاثَ سِنِينَ، وَبَعْدَهَا أُمِرَ بِالْهِجْرَةِ إِلَى الْمَدِينَةِ، وَالْهِجْرَةُ الانْتِقَالُ مِنْ بَلَدِ الشِّرْكِ إِلَى بَلَدِ الإِسْلامِ

Il prêcha ainsi le monothéisme pendant dix ans. Après la dixième année, il fut élevé au ciel et c’est alors que les cinq prières quotidiennes furent prescrites.
Il pria alors à La Mecque durant trois ans, puis on lui ordonna d’émigrer vers Médine.
La Hijrah consiste à délaisser une terre de polythéisme pour se rendre en terre d’Islam.

Pendant ses 10 premières années à Makka, le Prophète Mohammed ﷺ eut un prêche exclusivement concentré sur le Tawhid (l’Unicité) qui est la base de notre religion.
Tous les actes sont basés sur l’Unicité ; si le Tawhid est bon alors les actes seront bons et s'il y a un manquement dans le Tawhid, il y aura un grand manquement dans les actes.

Lorsque le Prophète Mohammed ﷺ a envoyé Mou’adh au Yémen, il lui a dit :

فليكن أول ما تدعوهم إليه هو شهادة لا إله إلا الله

« La première chose à laquelle tu dois les appeler c'est de témoigner que nulle divinité n’est digne d’adoration si ce n’est Allah لا إله إلا الله*. »*



Le Tawhid (l’Unicité d'Allah) est le socle, la base de notre religion !

Le Prophète Mohammed ﷺ a appelé au Tawhid pendant 10 années. Ensuite, Allah lui fit faire l’ascension nocturne الإسراء والمعراج au cours de laquelle Allah lui a ordonné les cinq prières quotidiennes. Puis l’immigration à Al-Madina lui a été commandée : Al-hijrah الْهِجْرَةُ qui est le fait de délaisser un pays de polythéisme pour un pays d’Islam.

وَالْهِجْرَةُ فَرِيضَةٌ عَلَى هَذِهِ الأُمَّةِ مِنْ بَلَدِ الشِّرْكِ إِلَى بلد الإِسْلامِ، وَهِيَ بَاقِيَةٌ إِلَى أَنْ تَقُومَ السَّاعَةُ،
وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى:

﴿ إِنَّ الَّذِينَ تَوَفَّاهُمُ الْمَلآئِكَةُ ظَالِمِي أَنْفُسِهِمْ قَالُواْ فِيمَ كُنتُمْ قَالُواْ كُنَّا مُسْتَضْعَفِينَ فِي الأَرْضِ قَالْوَاْ أَلَمْ تَكُنْ أَرْضُ اللهِ وَاسِعَةً فَتُهَاجِرُواْ فِيهَا فَأُوْلَـئِكَ مَأْوَاهُمْ جَهَنَّمُ وَسَآءتْ مَصِيراً * إِلاَّ الْمُسْتَضْعَفِينَ مِنَ الرِّجَالِ وَالنِّسَآء وَالْوِلْدَانِ لاَ يَسْتَطِيعُونَ حِيلَةً وَلاَ يَهْتَدُونَ سَبِيلاً * فَأُوْلَـئِكَ عَسَى اللهُ أَن يَعْفُوَ عَنْهُمْ وَكَانَ اللهُ عَفُوّاً غَفُوراً ﴾

(النساء: 97-99)

وَقَوْلُهُ تَعَالَى:

﴿ يَا عِبَادِيَ الَّذِينَ آمَنُوا إِنَّ أَرْضِي وَاسِعَةٌ فَإِيَّايَ فَاعْبُدُونِ ﴾

(العنكبوت: 56)

قَالَ الْبُغَوِيُّ ـ رَحِمَهُ اللهُ ـ:

نزلت هَذِهِ الآيَةِ فِي المُسْلِمِينَ الَّذِينَ بِمَكَّةَ ولَمْ يُهَاجِرُوا، نَادَاهُمُ اللهُ بِاسْمِ الإِيمَانِ

وَالدَّلِيلُ عَلَى الْهِجْرَةِ مِنَ السُّنَّةِ: قَوْلُهُ ـ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ ـ:

(لا تَنْقَطِعُ الْهِجْرَةُ حَتَّى تَنْقَطِعَ التَّوْبَةُ، وَلا تَنْقَطِعُ التَّوْبَةُ حَتَّى تَطْلُعَ الشَّمْسُ مِنْ مَغْرِبِهَ).

أخرجه أحمد(7436)، وأبو داود كتاب الجهاد (2479)، وهو في صحيح الجامع(4/99)

La preuve à ce sujet réside dans la Parole d’Allah :

« Ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes, les anges enlèveront leur âme en disant : « Dans quelle situation étiez-vous ? » – « Nous étions impuissants sur terre », diront-ils. Alors les anges diront : « La terre d’Allah n’était-elle pas assez vaste pour vous permettre d’émigrer ? » Voilà bien ceux dont la destination est l’Enfer. Et quelle mauvaise destination ! À l’exception des faibles parmi les hommes, les femmes et les enfants, incapables de voyager, et ne trouvant aucun moyen : à ceux-là, il se peut qu’Allah pardonne. Et Allah est Clément et Pardonneur. »

(sourate An-Nisâ', versets 97-99)

Allah, dit aussi :

« Ô Mes serviteurs qui avez cru ! Ma terre est bien vaste. Adorez-Moi donc ! »

(sourate Al-‘Ankabût, verset 56)

Al-Baghawî رحمه الله a dit :

« La raison pour laquelle ce verset a été révélé est que certains musulmans sont restés à La Mecque sans émigrer. Allah les a tout de même considérés croyants. »



La preuve tirée de la Sunnah concernant la Hijrah est la parole du Prophète ﷺ :
« La Hijrah ne cessera pas tant que le repentir sera accepté. Et le repentir sera accepté tant que le soleil ne se sera pas levé de l'Occident. »
Rapporté par Abû Dâwud, Livre du Jihâd, et par Ahmad.

L'émigration al-hijrah est obligatoire, ces arguments le prouvent.

Les conditions pour qu'un musulman puisse résider dans un pays de polythéisme ont été exposées par Sheikh Al-Uthemine رحمه الله :

« Le musulman doit avoir une forte foi ainsi que la science qui lui permet d'être stable sur sa religion. Il doit pouvoir faire apparaître sa religion, comme par exemple faire la prière quotidienne et celle du jumu'â à la mosquée, donner la zakât, jeûner le mois de Ramadan ainsi que faire le hajj. »

Si le musulman ne peut pas montrer sa religion alors il n'a pas d'excuses et il lui est obligatoire d'émigrer et celui qui n'en a pas la capacité, il se peut qu'Allah lui pardonne et Allah سبحانه وتعالى est Le Pardonneur.



فَلَمَّا اسْتَقَرَّ فِي الْمَدِينَةِ أُمِرَ بِبَقِيَّةِ شَرَائِعِ الإِسْلامِ، مِثْلِ: الزَّكَاةِ، وَالصَّوْمِ، وَالْحَجِّ، وَالأَذَانِ، وَالْجِهَادِ، وَالأَمْرِ بِالْمَعْرُوفِ وَالنَّهْيِ عَنِ الْمُنْكَرِ، وَغَيْرِ ذَلِكَ مِنْ شَرَائِعِ الإِسْلامِ، أَخَذَ عَلَى هَذَا عَشْرَ سِنِينَ، وَتُوُفِّيَ ـ صَلَوَاتُ اللهِ وَسَلامُهُ عَلَيْهِ ـ وَدِينُهُ بَاقٍ

Lorsque le Prophète ﷺ s'installa à Médine, on lui ordonna d'accomplir les autres pratiques cultuelles de l'Islam comme la Zakât, le jeûne, le pèlerinage, le Jihâd, l'appel à la prière, l'injonction du bien, la réprobation du mal et les autres pratiques cultuelles islamiques.
Il vécut ainsi dix ans puis s'éteignit ﷺ mais sa religion a perduré. Voilà (l'Islam) sa religion.

Après son émigration al-hijrah, le Prophète ﷺ s'est établi à Al-Madina et a ordonné le reste de la législation, c'est-à-dire tous les ordres qui sont venus comme : l'aumône الزَّكَاةِ, le jeûne الصَّوْمِ, le pèlerinage الْحَجِّ, … et il a appelé au Tawhid puis à ces commandements pendant 10 autres années avant de décéder et de nous laisser une voie claire complète, une religion sans manquements ni défauts.

Et sa religion perdure وَدِينُهُ بَاقٍ !

وَهَذَا دِينُهُ، لا خَيْرَ إِلا دَلَّ الأُمَّةَ عَلَيْهِ، وَلا شَرَّ إِلا حَذَّرَهَا مِنْهُ، وَالْخَيْرُ الَّذِي دَلَّهَا عَلَيْهِ التَّوْحِيدُ، وَجَمِيعُ مَا يُحِبُّهُ اللهُ وَيَرْضَاهُ، وَالشَّرُّ الَّذِي حَذَّرَهَا مِنْهُ الشِّرْكُ، وَجَمِيعُ مَا يَكْرَهُ اللهُ وَيَأْبَاهُ.

Il n'existe aucun acte de bien sans qu'il l'ait montré à la communauté, ni aucun mal dont il ne l'ait prévenue.
Le bien qu'il lui a indiqué est le monothéisme et tout ce qu'Allah aime et agrée. Le mal dont il l'a prévenue est le polythéisme et tout ce qu'Allah déteste et récuse.

Le Prophète Mohammed ﷺ nous a laissé une voie claire. Il ﷺ nous a indiqué tous les biens et le plus grand bien qu'il nous ait indiqué c'est l'unicité d'Allah.
Il nous a mis en garde contre tous les maux et le plus grand mal contre lequel il ﷺ nous a avertis c'est l'association à Allah.

La voie que l'on doit suivre est la voie du Prophète Mohammed ﷺ et c'est une voie complète, celle qu'Allah agrée pour nous. À ce propos, il n'y a pas dans notre religion de bonnes ou de mauvaises innovations, toutes les innovations en religion sont interdites.
Le Prophète ﷺ disait dans ses sermons du vendredi (khoutba de Jumuaa) :

وَشَرُّ الْأُمُورِ مُحْدَثَاتُهَا وَكُلُّ مُحْدَثَةٍ بِدْعَةٌ وَكُلُّ بِدْعَةٍ ضَلَالَةٌ وَكُلُّ ضَلَالَةٍ فِي النَّارِ

« Les plus mauvaises affaires sont les nouveautés (en religion), toute nouveauté (dans la religion) est une innovation, toute innovation est égarement et tout égarement conduit au feu. »

Le Prophète Mohammed ﷺ s'adresse alors aux compagnons, aux gens qui n'ont pas commis d'innovations, des gens qu'Allah a agréés et qu'Il a choisis pour qu'ils soient les Compagnons du Prophète Mohammed ﷺ.

C'est une preuve sur la dangerosité de commettre des innovations.

Et c'est une obligation d'adorer Allah comme Il nous l'a ordonné, en suivant le Prophète Mohammed ﷺ qui nous a indiqué tous les biens ; le plus grand bien étant le Tawhid (unicité d'Allah) et qui nous a mis en garde contre tous les maux et le plus grand mal est le shirk (association à Allah).

بَعَثَهُ اللهُ إِلَى النَّاسِ كَافَّةً، وَافْتَرَضَ طَاعَتَهُ عَلَى جَمِيعِ الثَّقَلَيْنِ الْجِنِّ وَالإِنْسِ
وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿قُلْ يَا أَيُّهَا النَّاسُ إِنِّي رَسُولُ اللهِ إِلَيْكُمْ جَمِيعًا﴾
(الأعراف: 15)

Allah l'a envoyé à toute l'humanité et a imposé aux deux pesants – Jinns et Hommes – de lui obéir.
La preuve à ce sujet réside dans la Parole d'Allah :
« Dis : "Ô hommes ! Je suis pour vous tous le Messager d'Allah." »
(sourate Al-A'râf, verset 158)

Le Prophète Mohammed ﷺ a été envoyé à toute l'humanité et il a dit :

وَكَانَ النَّبِيُّ يُبْعَثُ إِلَى قَوْمِهِ خَاصَّةً وَبُعِثْتُ إِلَى النَّاسِ عَامَّةً

« Les prophètes étaient envoyés à un peuple en particulier et j'ai été envoyé à toute l'humanité. »

وَكَمَّلَ اللهُ بِهِ الدِّينَ؛ وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿الْيَوْمَ أَكْمَلْتُ لَكُمْ دِينَكُمْ وَأَتْمَمْتُ عَلَيْكُمْ نِعْمَتِي وَرَضِيتُ لَكُمُ الإِسْلاَمَ دِينا﴾
(المائدة: 3)



Par son biais, Allah a parachevé la religion. La preuve à ce sujet réside dans la parole d’Allah :

« Aujourd’hui, J’ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J’agrée l’Islam comme religion pour vous. »

(sourate Al-Mâ'idah, verset 3)

Allah عز وجل a complété pour nous cette religion et a accompli sur nous Son bienfait. Allah agrée pour nous comme religion l’Islam à travers la voie du Prophète Mohammed ﷺ qui est venu nous donner toutes les consignes afin de L'adorer de la meilleure des manières.

Allah nous cite que l’on a le meilleur des exemples dans le Prophète Mohammed ﷺ pour celui qui désire l'au-delà.

وَالدَّلِيلُ عَلَى مَوْتِهِ ـ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ ـ قَوْلُهُ تَعَالَى:

﴿إِنَّكَ مَيِّتٌ وَإِنَّهُم مَّيِّتُونَ * ثُمَّ إِنَّكُمْ يَوْمَ الْقِيَامَةِ عِندَ رَبِّكُمْ تَخْتَصِمُونَ﴾

(الزمر: 30، 31)

La preuve de sa mort ﷺ est la Parole d’Allah :

« En vérité, tu mourras et ils mourront eux aussi. Ensuite, au Jour de la Résurrection, vous vous disputerez auprès de votre Seigneur. »

(sourate Az-Zumar, versets 30-31)



Conclusion

وَالنَّاسُ إِذَا مَاتُواْ يُبْعَثُونَ؛ وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿ مِنْهَا خَلَقْنَاكُمْ وَفِيهَا نُعِيدُكُمْ وَمِنْهَا نُخْرِجُكُمْ تَارَةً أُخْرَى ﴾
(طه: 55)
وقَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿ وَاللَّهُ أَنبَتَكُم مِّنَ الأَرْضِ نَبَاتاً * ثُمَّ يُعِيدُكُمْ فِيهَا وَيُخْرِجُكُمْ إِخْرَاجاً ﴾
(نوح: 17، 18)

Après leur mort, les gens seront ressuscités. La preuve à ce sujet réside dans la Parole d'Allah :
« C'est d'elle (la terre) que Nous vous avons créés, et en elle Nous vous ferons retourner, et d'elle Nous vous ferons sortir une fois encore. »
(sourate Tâ Hâ, verset 55)
Ainsi que dans Sa Parole :
« Et c'est Allah qui, de la terre, vous a fait croître comme des plantes, puis Il vous y fera retourner et vous en fera sortir véritablement. »
(sourate Nûh, versets 17-18)

Il est obligatoire de croire en la Résurrection qui fait partie de la croyance au Jour du Jugement Dernier.

وَبَعْدَ الْبَعْثِ مُحَاسَبُونَ وَمَجْزِيُّونَ بِأَعْمَالِهِمْ، وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿وَلِلَّهِ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الأَرْضِ لِيَجْزِيَ الَّذِينَ أَسَاؤُوا بِمَا عَمِلُوا وَيَجْزِيَ الَّذِينَ أَحْسَنُوا بِالْحُسْنَى﴾
(النجم: 31)

Après la Résurrection, les gens seront jugés et rétribués pour leurs actes. La preuve à ce sujet réside dans la Parole d'Allah :
« ... Afin qu'Il rétribue ceux qui font le mal selon ce qu'ils œuvrent, et récompense ceux qui font le bien par la meilleure (récompense). »
(sourate An-Najm, verset 31)

Allah عزوجل nous jugera après la Résurrection et après, viendra le moment de la Rétribution, où chacun sera rétribué selon ses œuvres, celui qui aura fait le bien aura encore plus de bien et celui qui aura fait le mal n'aura que ce qu'il mérite, on demande à Allah عزوجل qu'Il nous accorde une bonne fin et qu'Il nous fasse rentrer dans Son Paradis.



Le fait d'avoir foi en ce Jour du Jugement dernier est une science bénéfique qui nous permet d'accomplir de nombreuses œuvres afin de se préparer à ce Jour et de s'approvisionner des meilleures provisions.

La meilleure des provisions est la crainte d'Allah سبحانه وتعالى, de L'adorer Seul sans Lui donner d'associés et selon la Sunna du Prophète Mohammed ﷺ, en s'écartant de l'association et de toute innovation.

وَمَنْ كَذَّبَ بِالْبَعْثِ كَفَرَ، وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿زَعَمَ الَّذِينَ كَفَرُوا أَن لَّن يُبْعَثُوا قُلْ بَلَى وَرَبِّي لَتُبْعَثُنَّ ثُمَّ لَتُنَبَّؤُنَّ بِمَا عَمِلْتُمْ وَذَلِكَ عَلَى اللهِ يَسِيرٌ﴾
(التغابن: 7)

Et quiconque renie la Résurrection devient mécréant.
La preuve à ce sujet réside dans la Parole d'Allah :
« Ceux qui ont mécru prétendent qu'ils ne seront point ressuscités. Dis : "Mais si ! Par mon Seigneur ! Vous serez très certes ressuscités puis, vous serez informés de ce que vous faisiez. Et cela est facile pour Allah". »
(sourate At-Taghâbun, verset 7)

Le jugement de celui qui renie la Résurrection est la mécréance.

وَأَرْسَلَ اللهُ جَمِيعَ الرُّسُلِ مُبَشِّرِينَ وَمُنْذِرِينَ؛ وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿رُّسُلاً مُّبَشِّرِينَ وَمُنذِرِينَ لِئَلاَّ يَكُونَ لِلنَّاسِ عَلَى اللهِ حُجَّةٌ بَعْدَ الرُّسُلِ﴾
(النساء: 165)

Allah a envoyé tous les Messagers en tant qu'annonciateurs et avertisseurs. La preuve à ce sujet réside dans la Parole d'Allah :
« Messagers, annonciateurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des Messagers, il n'y ait pour les gens point d'argument devant Allah. »
(sourate An-Nisâ', verset 165)

Allah عزوجل a envoyé des Messagers annonciateurs et avertisseurs et leur mission est d'annoncer la bonne nouvelle à ceux qui pratiquent At-Tawhid (l'unicité) et d'avertir qu'Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne quelqu'associé.



Allah dit :

« وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِي كُلِّ أُمَّةٍ رَّسُولًا أَنِ اعْبُدُوا اللَّهَ وَاجْتَنِبُوا الطَّاغُوتَ »

« Allah a envoyé à toutes les communautés un Messager et ce Messager avait comme message d'adorer Allah seul sans Lui donner d'associés et de s'écarter de tout ce qui est adoré en dehors d'Allah. »
(sourate An-Nahl, verset 36)

وَأَوَّلُهُمْ نُوحٌ عَلَيْهِ السَّلَامُ، وَآخِرُهُمْ مُحَمَّدٌ ـ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ ـ وَهُوَ خَاتَمُ النَّبِيِّينَ؛
وَالدَّلِيلُ عَلَى أَنَّ أَوَّلَهُمْ نُوحٌ قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿إِنَّا أَوْحَيْنَا إِلَيْكَ كَمَا أَوْحَيْنَا إِلَى نُوحٍ وَالنَّبِيِّينَ مِن بَعْدِهِ﴾
(النساء: 165)

Le premier d'entre eux est Noé عليه وسلم et le dernier est Mohammed ﷺ.
La preuve indiquant que Noé عليه وسلم est le premier des Messagers est la Parole d'Allah :
« Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux Prophètes après lui. »
(sourate An-Nisâ', verset 163)

Dans la Sunna du Prophète Mohammed ﷺ, il y a la preuve que Nuh est le premier des Messagers.

Dans le hadith de l'intercession الشفاعة, ils vont aller voir Adam عليه وسلم afin qu'il intercède pour eux, il va alors leur dire : *« Allez voir Nuh, c'est le premier des Messagers ! »*

وَكُلُّ أُمَّةٍ بَعَثَ اللهُ إِلَيْهَا رَسُولا مِنْ نُوحٍ إِلَى مُحَمَّدٍ ـ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ ـ يَأْمُرُهُمْ بِعِبَادَةِ اللهِ وَحْدَهُ، وَيَنْهَاهُمْ عَنْ عِبَادَةِ الطَّاغُوتِ؛ وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى:
﴿وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِي كُلِّ أُمَّةٍ رَّسُولاً أَنِ اعْبُدُواْ اللّهَ وَاجْتَنِبُواْ الطَّاغُوتَ﴾
(النحل: 36)

Allah a envoyé un Messager à chaque communauté, depuis Noé jusqu'à Muhammad, qui leur a ordonné d'adorer Allah exclusivement et leur a interdit d'adorer le Tâghût. La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :
« Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, (pour leur dire) : "Adorez Allah et écartez-vous du Taghût". »
(sourate An-Nahl, verset 36)



Allah عزوجل a envoyé un Messager à partir de Nuh, à chaque communauté, en lui ordonnant de L'adorer Seul et en lui interdisant d'adorer le tâghût الطَّاغُوت.

وَافْتَرَضَ اللهُ عَلَى جَمِيعِ الْعِبَادِ الْكُفْرَ بِالطَّاغُوتِ وَالإِيمَانَ بِاللهِ
قَالَ ابْنُ الْقَيِّمِ ـ رَحِمَهُ اللهُ تَعَالَى: مَعْنَى الطَّاغُوتِ مَا تَجَاوَزَ بِهِ الْعَبْدُ حَدَّهُ مِنْ مَعْبُودٍ أَوْ مَتْبُوعٍ أَوْ مُطَاعٍ

Allah a imposé à tous les serviteurs de renier le Tâghût et de croire en Allah.
Ibn Al-Qayyim a dit (qu'Allah lui fasse Miséricorde) :
« Le Tâghût est tout ce par le biais duquel le serviteur outrepasse ses limites, qu'il s'agisse d'un être adoré, suivi ou obéi. »

Le mot At-Tâghût الطَّاغُوت signifie dans la langue arabe : dépasser la limite et chaque personne a une limite.

Ibn Al Qayyim رحمه الله dit qu'une personne qui est adorée en dehors d'Allah aura certes dépassé cette limite, c'est pour cela qu'il est un taghût.

Et une personne qui est suivie dans ce qui est une désobéissance à Allah عزوجل aura certes dépassé cette limite. C'est pour cela que cette personne est un taghût.

Et il en est de même pour une personne qui est obéie dans ce qu'Allah عزوجل a interdit, elle aura dépassé cette limite, il s'agira alors d'un taghût طَّاغُوت.

وَالطَّوَاغِيتُ كَثِيرُونَ وَرُؤُوسُهُمْ خَمْسَةٌ:
إِبْلِيسُ لَعَنَهُ اللهُ،
وَمَنْ عُبِدَ وَهُوَ رَاضٍ،
وَمَنْ دَعَا النَّاسَ إِلَى عِبَادَةِ نَفْسِهِ،
وَمَنْ ادَّعَى شَيْئًا مِنْ عِلْمِ الْغَيْبِ،
وَمَنْ حَكَمَ بِغَيْرِ مَا أَنْزَلَ اللهُ

Les Tawâghît sont nombreux mais leurs meneurs sont au nombre de cinq :
Iblîs, qu'Allah le maudisse ;
Celui qui est satisfait de l'adoration qu'on lui voue ;
Celui qui appelle les gens à lui vouer une adoration ;
Celui qui prétend connaître une partie de la science de l'Inconnaissable ;
Celui qui juge par autre chose que ce qu'Allah a révélé.



Les cinq principaux tawâghît qui existent :

- Iblis, celui qui était banni لَعَنَه الله de la miséricorde d'Allah ;
- Celui qui est adoré et qu'il agrée qu'on l'adore وَمَنْ عُبِدَ وَهُوَ رَاضٍ
  Il y en a qui étaient adorés mais qui n'agréaient pas cette adoration, comme par exemple Issa عليه السلام qui a été pris comme divinité et il n'agrée pas qu'on le prenne comme divinité, il ne fait pas partie de ceux qui ont transgressé les limites.
- Celui qui appelle les gens à l'adorer وَمَنْ دَعَا النَّاسَ إِلَى عِبَادَةِ نَفْسِهِ
- Celui qui prétend connaitre l'invisible ومن ادعى شيئاً من علم الغيب (Seul Allah connait l'invisible)
- Celui qui juge avec d'autres lois que celles d'Allah et qui les fait passer comme des lois qui viennent d'Allah وَمَنْ حَكَمَ بِغَيْرِ مَا أَنْزَلَ اللهُ

وَالدَّلِيلُ قَوْلُهُ تَعَالَى: ﴿ لاَ إِكْرَاهَ فِي الدِّينِ قَد تَّبَيَّنَ الرُّشْدُ مِنَ الْغَيِّ فَمَنْ يَكْفُرْ بِالطَّاغُوتِ وَيُؤْمِن بِاللهِ فَقَدِ اسْتَمْسَكَ بِالْعُرْوَةِ الْوُثْقَى لاَ انفِصَامَ لَهَا وَاللهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴾
(البقرة: 256)

La preuve à ce sujet réside dans la Parole d'Allah :
« Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement. Donc, quiconque renie le Tâghût tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser. »
(sourate AI-Baqarah, verset 256)

وَهَذَا هُوَ مَعْنَى لا إِلٰه إِلا اللهُ

Et c'est bien là le sens de l'attestation de foi : *lâ Ilâha illa-Allâh.*



L'attestation لا إلٰه إلا اللهُ est composée d'une négation et d'une affirmation que l'on retrouve dans ce verset :

- La négation quand Allah dit : **« فَمَنْ يَكْفُرْ بِالطَّاغُوتِ » « quiconque renie le Tâghût » :** La négation de tout ce qui est adoré en dehors d'Allah et tout ce qui rentre dans l'association à Allah

- L'affirmation quand Allah dit : **« وَيُؤْمِن بِاللّهِ » « tandis qu'il croit à Allah » :** L'affirmation qu'Allah est le Seul qui mérite l'adoration.

وَفِي الْحَدِيثِ:
(رَأْسُ الأَمْرِ الإِسْلامِ، وَعَمُودُهُ الصَّلاةُ، وَذِرْوَةُ سَنَامِهِ الْجِهَادُ فِي سَبِيلِ اللهِ).

On trouve ces propos dans le hadith suivant :
« La chose la plus capitale est l'Islam, son pilier est la prière et son degré le plus élevé est le combat dans le sentier d'Allah. »
Rapporté par Ahmad, 5/231, 237; At-Tirmidhi, Livre de la foi, 5/13, no. 2616 ; Ibn Mâjah, Livre des troubles, 2/1394, no. 3973.

وَاللهُ أَعْلَمُ.
وَصَلَّى اللهُ عَلَى مُحَمَّدٍ وَعلى آلٰه وَصَحْبِهِ وَسَلَّمَ

Allah est Le Plus Savant.
Qu'Allah couvre d'éloges et salue Mohammed, sa famille et ses Compagnons.

La lecture commentée de ce livre se termine.

Nous demandons à Allah عزوجل qu'Il fasse que cette science soit une preuve pour nous et non contre nous, qu'Il nous facilite à pratiquer ce qu'on a appris, nous améliore dans ce bas monde et qu'il nous accorde le Paradis.